

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 11 JUILLET 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1215 - 4 €

Bac au rabais

Jean-Michel Blanquer, notre ministre de l'Éducation nationale a présenté à la France en 2019 un nouveau baccalauréat étalé sur deux ans qui allait à n'en pas douter redorer le blason de cette création napoléonienne, désormais frappée d'un large discrédit. Et notre ministre de nous offrir une pléiade de spécialités, d'options, de matières de tronc commun, jusqu'au célèbre Grand Oral qui permettrait à l'élève de révéler toutes ses potentialités. Ajoutez à cela des épreuves finales, des épreuves pas finales, assaisonnez le tout avec des coefficients divers et variés, un zest d'Éducation morale et civique, un je-ne-sais-quoi de contrôle continu et, à la fin, le bac nouveau est arrivé... À déguster bien frais !

Certes, les deux premières années d'application ont été perturbées par la Covid. On a du souvent improviser des solutions. Pourtant, alors même qu'il n'a pas pu encore être apprécié à sa juste valeur, on annonce la suppression des épreuves intermédiaires dans les matières du tronc commun, ne laissant plus en place que l'épreuve de la fin de Terminale et les contrôles continus des deux dernières années de lycée. Pourquoi ? Pour renforcer le poids du contrôle continu avec tous les problèmes que cela pose en matière d'égalité entre établissements, d'autonomie pédagogique et de parents trop souvent purs consommateurs d'école et qui feront pression pour que leurs petits anges soient reconnus à la hauteur de leur génie ? Il est vrai qu'à un an de la présidentielle, un peu de démagogie ne peut pas faire de mal ! ■



Portugal : un prince au service de son pays

Dom Duarte de Bragance répond à nos questions en pages 8 et 9

© CASA REAL PORTUGUESA

La politique éclatée

La classe politique verse des larmes de crocodile sur l'absentéisme. Mais elle ne changera rien.

Désastre pour le parti présidentiel ? Macron poursuit sa campagne comme si de rien n'était. Recul du Rassemblement national ? Pourquoi s'émouvoir puisque les électeurs se mobiliseront l'an prochain ! Trois chefs de la droite médiocrement réélus au regard du nombre d'inscrits ? On déclare que c'est un triomphe tandis que Pécresse, Bertrand et Wau-se préparent

à s'entredéchirer, avouant du même coup que leurs chères régions ne sont que des tremplins vers l'Élysée...

Les sondages pifométriques et les experts en communication rassurent une classe politique qui ne voit pas qu'elle est massivement rejetée parce qu'elle ne se soucie plus de la France et des Français. L'article de Sylvie Fernoy en pages 2 et 3.

Dans ce numéro :

Page 5 : La mer, bien commun des nations.

Page 7 : La France et les enjeux de l'Antarctique.

Pages 13 à 15 : Éloge du grand homme.

Page 19 : Notre La Fontaine.

Page 20 et 21 : Un été avec la France sur la mer.

Page 16 : Éditorial. Révolution ou dislocation.

Régionales : précis de décomposition

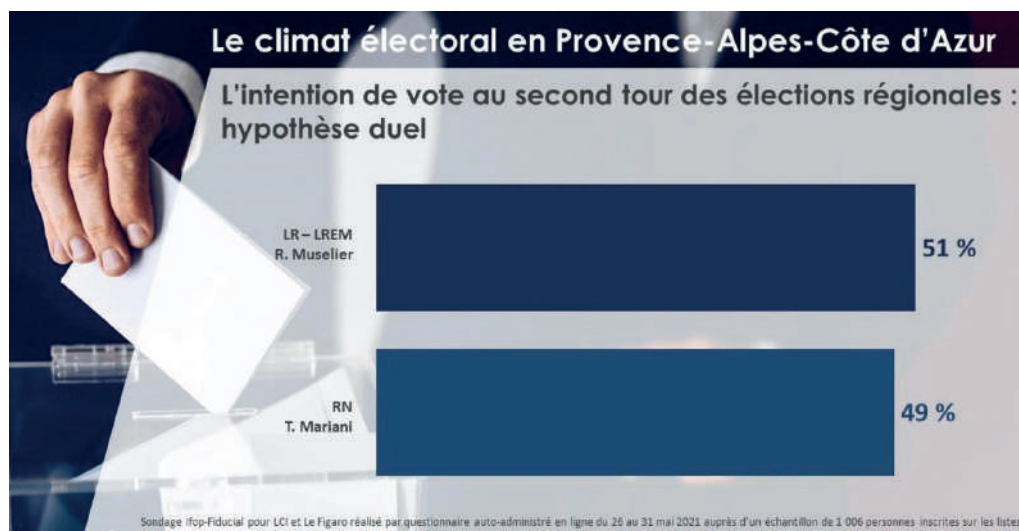
Les élections régionales ont creusé encore plus profond le fossé qui sépare les élites politico-médiatiques d'une grande partie de la population. La décomposition politique est trop avancée pour que les désastres en cours puissent servir de leçon.

L'abstention ? Dans les hautes sphères, depuis trente ans, on a vu grandir et grossir le problème. Et l'on s'est aperçu qu'il était insoluble. D'où une réaction en trois temps. D'abord, prendre un air grave et déclarer que le problème est préoccupant, voire très préoccupant. Ensuite, dire que c'est la faute des autres. Enfin, ne plus parler du problème et revenir aux affaires du moment.

C'est bien ainsi que se déroula le spectacle, lors des soirées électorales des 20 et 27 juin. Les mines consternées du chœur médiatique annonçaient le lamento dominant : l'abstention, c'est la faute aux Français qui ne comprennent rien aux régions !

Il est vrai que le découpage de 2015 a créé des territoires surdimensionnés comme l'Auvergne-Rhône-Alpes ou la Nouvelle Aquitaine mais l'abstention est un phénomène trop général – à l'exception de la Corse et de l'Alsace – pour entériner cette explication. Depuis trente ans, le taux d'abstention aux régionales ne cesse de grimper : 21,7 % en 1986, 34 % en 2004, 48,7 % en 2010 mais avec une baisse en 2015 (41,5 %) après le nouveau découpage, avant de bondir à 65,7 % cette année. Peut-on sérieusement soutenir que plus les Français s'habituent aux institutions régionales, moins ils les comprennent ?

Macron coupable ? Serait-ce la faute à Macron ? Ce serait trop lui accorder. L'abstention est un phénomène antérieur à son apparition et elle est fonction de la clarté des enjeux. Elle est de 30 % pour les référendums sur le traité de Maastricht en 1992 et pour le « traité constitutionnel » en 2005 ; elle passe de 25 % aux législatives de 1981 à 57,3 % pour celles de 2017, parce que beaucoup d'électeurs considèrent que la partie est jouée quand les législatives succèdent de peu à l'élection



Régionales en PACA. Les sondages annonçaient un duel serré entre Mariani et Muselier... qui l'emportera finalement avec plus de 57 % des voix !

présidentielle, où le taux de participation est toujours très élevé.

Cela dit, Emmanuel Macron est bel et bien responsable de la défaite de la République en Marche, face à la droite classique qu'il voulait désintégrer. Et il est non moins responsable de l'humiliation des ministres qu'il a envoyés à l'abattoir, sans se rendre compte que son parti clanique n'avait aucune implantation dans le pays et qu'il subirait, plus que tous les autres, la colère de très nombreux citoyens.

Les médias au pilori ? Il est très tentant de s'en prendre aux médias et notamment aux chaînes d'information en continu. Des archontes du

commentaire conformiste, tels Serge July et Alain Duhamel, aux jeunes louves de la communication, toute la gent médiatique a campé le camp du Bien en lutte contre les forces lepénistes du Mal dans une mise en scène fabriquée à coups de sondages douteux. A deux jours du deuxième tour, ces experts donnaient encore Renaud Muselier et Thierry Mariani « au coude à coude » alors que le premier a gagné avec plus de 57 % des voix !

Quand les médias se débattaient de la Côte d'Azur, c'était pour promouvoir Xavier Bertrand et Valérie Pécresse. Non pour leurs talents de gestionnaires régionaux mais parce qu'ils sont présidentiables... Vision pa-

risienne, caricaturalement élitiste et arrosée, comme il se doit, d'une pluie de sondages.

Mais la grande affaire, c'était évidemment le Rassemblement national. Les salons médiatiques et les pythies sondagières annonçaient un « séisme » avec la conquête lepéniste de la région Paca. On joua donc une pièce parfaitement rodée sur le thème de l'insécurité avec des reportages chocs sur tous les faits divers disponibles. Rien n'y fit : les lepénistes furent incapables d'atteindre les scores fixés par le Tout-Paris communicationnel. L'une des raisons de l'échec – non la seule – c'est la fragilité structurelle du lepénisme : trois ans après les élections municipales de

Sur le mur de Jean Chouan



2014, un tiers des conseillers municipaux lepénistes avaient démissionné et, sur les 257 conseillers régionaux élus en 2015, 101 ont abandonné leur poste plus ou moins rapidement. Reste le problème posé par l'indifférence d'une partie de l'électorat lepéniste, trop compliqué pour qu'on ne s'empresse pas de l'oublier...

De fait, les états-majors politiques ont très vite reporté le problème de l'abstention aux calendes grecques. La droite classique célèbre ses victoires en attendant que les présidentiables sortent leurs poignards et mandent leurs coupe-jarrets. La gauche s'apprête à faire de même mais avec des sabres de bois. Fin juin, *Le Figaro* nous a expliqué « comment Emmanuel Macron veut faire oublier les régionales ». Marine Le Pen se demande si elle doit vraiment tenter l'Élysée ou faire une campagne en demi-teinte afin de préserver sa rente électorale. La candidate sait qu'elle fait partie du système et qu'elle est même le repoussoir qui permet la survie d'une société politique en voie de décomposition. Le problème, c'est qu'une partie de l'électorat protestataire a pris conscience du jeu pervers qui fait du populisme le ciment de l'oligarchie. Le capital électoral s'amenuise et l'héritière de la maison Le Pen n'a pas le talent du vieux chef de famille. Serait-ce le temps du crépuscule ? ■

SYLVIE FERNOY.

La transition écologique sera aussi sociale

Concilier croissance économique, dynamiques sociales et contraintes environnementales, c'est possible mais à quelles conditions ? Et est-ce suffisant ?

Plusieurs études tendent à démontrer que la transition écologique n'est pas forcément l'ennemi de l'économie et du social. La dernière en date – consacrée à la filière des moteurs automobiles – vient d'être publiée par la CFDT et la Fondation Nicolas Hulot. Elle part du constat que le passage du thermique à l'électrique provoquera d'importantes suppressions de postes. En cause : la délocalisation de la production et le fait que les seconds sont moins gourmands en main-d'œuvre que les premiers.

Les auteurs de l'étude restent cependant optimistes... à condition de ramener à 2035, au lieu de 2050, l'objectif fixé par le gouvernement de 100 % de véhicules n'émettant aucun gaz à effet de serre. Cela passerait également par la relocalisation d'une partie de la production, le recours à l'économie circulaire (recyclage, conversion des voitures d'occasion thermiques en électriques) et la création d'une filière « batteries » en France. L'étude propose également de recourir au label « Origine France garantie » comme « levier en faveur de la relocalisation », d'en faire « un critère



d'achat public » et de « soutenir un niveau d'aide différencié entre les produits labellisés et ceux qui ne le sont pas ».

Lors de la conférence de presse organisée le 29 juin 2021, Nicolas Hulot, au nom de sa Fondation, et Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, ont par ailleurs réclamé que les aides publiques accordées aux constructeurs soient conditionnées à des choix stratégiques privilégiant la transition écologique et sociale. Et, comme s'ils étaient soudainement frappés par un éclair de lucidité, ils n'ont pas hésité à assumer les passages de l'étude qui brocardent timidement les limites imposées par l'Union européenne au soutien de l'éco-

nomie nationale par la commande publique.

L'étude comporte malgré tout plusieurs faiblesses. À aucun moment il n'est précisé que les véhicules électriques, bien que moins émetteurs de gaz à effet de serre, ne sont pas la panacée. D'abord, parce qu'ils sont plus lourds, donc plus énergivore ; ensuite, parce que l'extraction des terres et métaux rares nécessaires à la fabrication des batteries est dévastatrice pour l'environnement ; enfin, parce que le savoir-faire en matière de traitement des déchets ne permet pas aujourd'hui de recycler plus de 40 % des batteries.

Mais surtout, l'étude fait l'impasse sur notre capacité de création d'emplois. L'accélération du processus de la transition nécessitera de mettre en œuvre un véritable système de formation : formation professionnelle pour ceux qui devront se reconvertir, formation initiale pour les jeunes. Cela ne pourra se faire sans que les entreprises acceptent de former elles-mêmes leurs salariés, ce qu'elles faisaient durant les Trente glorieuses, mais qu'elles refusent dorénavant. La seule conciliation des piliers traditionnels du développement durable ne saurait donc suffire, c'est à un véritable ré-enchâssement de l'économie dans le vivant qu'il faut s'atteler. ■

NICOLAS PALUMBO.

L'Écho du net

■ **Capitalisme de surveillance.** Shoshana Zuboff, professeure émérite à la Harvard Business School, sociologue et femme de lettres américaine, analyse les entreprises commerciales sur Internet. Elle nous présente son dernier livre, *L'âge du capitalisme de surveillance*, dans un entretien sur le site *FigaroVox* (1).

Si, avec d'autres, elle y critique la surveillance permise par les technologies numériques, elle va plus loin dans l'analyse et nous montre comment cette surveillance débouche sur des techniques de manipulation : « Je constate à présent l'évolution du capitalisme de surveillance vers une instrumentalisation de son pouvoir pour influencer, manipuler et modifier ce que les gens pensent, ressentent et font ».

En effet, lorsque nous naviguons sur le Net, ces entreprises « en extraient des données comportementales, qu'elles déclarent ensuite être leur propriété. Le comportement humain devient une ressource comme une autre, transformée et vendue. Ce développement extraordinaire est basé sur un seul concept : proclamer leurs droits de propriété sur quelque chose que ces entreprises se sont approprié et qui ont fait d'elles les plus riches et les plus puissantes entités de l'histoire du capitalisme ». Après avoir franchi « les deux premières phases, l'extraction de nos droits individuels et leur appropriation, nous sommes entrés dans une nouvelle phase, celle du chaos épistémique. Ce chaos est créé par l'ampleur de l'extraction, la précision et la sophistication du ciblage des algorithmes. L'échelle est tellement grande, le degré d'extraction et

d'analyse a tellement augmenté, qu'il n'y a plus moyen d'y échapper. Il n'y a plus aucun endroit de nos vies où nous ne sommes pas confrontés à ce pouvoir. Le savoir est transformé en pouvoir. Ces stratégies visent à transformer le savoir que l'on possède sur vous pour vous faire faire, penser, ou ressentir quelque chose, que vous n'auriez pas fait, pensé ou ressenti autrement ».

Ce sont ces pratiques de manipulation comportementale qui préoccupent le plus Shoshana Zuboff : elles signifient que les individus sont dépossédés de leur autonomie et de leur liberté pour devenir de simples agents dont les actions sont modelées et commandées à distance. Ce système recèle des dangers d'un point de vue démocratique : la modification des comportements à des fins économiques peut rapidement se transformer en un contrôle sur

les comportements politiques, comme on l'a vu avec l'affaire Facebook-Cambridge Analytica relative aux données personnelles de 87 millions d'utilisateurs Facebook que la société Cambridge Analytica a commencé à exploiter à partir du début de l'année 2014 afin d'influencer le vote des électeurs américains.

Très dense, cet entretien aborde d'autres aspects très révélateurs de ce capitalisme de surveillance et de manipulations dangereux pour la démocratie. L'exemple récent de l'Australie qui est parvenue, après un bras de fer, à obtenir que Facebook se soumette aux lois et respecte l'intérêt des citoyens australiens, nous montre la voie pour le faire plier.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/shoshana-zuboff-la-societe-democratique-se-transforme-en-autocratie-numerique-20210624>

Persiflages

■ Peut-on? Ne peut-on pas?

- Covid-19: peut-on vraiment dire que « toute personne non vaccinée sera contaminée par le variant Delta »? (*Le Parisien*). L'expérience de ces derniers mois tendant à montrer qu'on peut affirmer n'importe quoi et son contraire, la réponse est probablement « oui ».

■ « Imagine-t-on le général de Gaulle ? » - « Jambe en l'air et tenue ultra-moulante, la remplaçante de Pernaut au JT de TF1, comme vous ne l'avez jamais vue ! » (*Public*). Pour être tout à fait honnête, on n'avait pas vu Pernaut comme ça non plus et ça n'a jamais ému la presse.

■ En même temps... - « La Covid-19 ne s'arrête pas, la vaccination non plus » (campagne gouvernementale). L'intention est certainement louable, mais le message est ambigu.

■ Mauvais esprit - « Régionales: Marine Le Pen dénonce un désastre civique et appelle ses électeurs à déconfiner leurs idées. » (LCI). « Féminisme: Henri-Désiré Landru dénonce les comportements masculins inappropriés et appelle les honnêtes femmes à rester au foyer ».

■ Visionnaire! - « Après le revers du RN aux régionales, Éric Zemmour critique Marine Le Pen » (*Le Monde*). S'il s'en était donné un peu la peine, il se serait aperçu que même avant le revers, il y avait amplement matière.

■ Le PS façon puzzle - « Régionales 2021: Huchon et Valls votent Pécresse, Jospin et Hollande choisissent Bayou » (*Le Monde*). Et Olivier Faure ne se sent lui-même pas très bien?

■ Bien vu - « Régionales en Paca: les électeurs de droite ont la clé du scrutin » (*Le Figaro*). Notons que l'absence de candidat de gauche facilite un peu le diagnostic.

■ Le linge sale en famille - « Marine Le Pen se paye le candidat Éric Zemmour sur France Inter » (*Huffington Post*). « Trahison, déloyauté: clash entre Darmanin et Dupond-Moretti en marge du Conseil des ministres » (BFMTV). La démocratie en pleine forme!

■ Les grandes manœuvres - « Jean-Paul Huchon: "je vote sans hésitation Valérie Pécresse" » (*Le Point*). On s'en souviendra, de la dernière grande bataille de Poluchon!

MATHIEU MOREL.

Externaliser les services publics ou l'argent public?



© PIXABAY - PHOTO TUMISU.

La crise sanitaire a jeté une lumière crue sur l'état de délabrement avancé de nos services publics. La faute à une externalisation devenue l'alphabet et l'oméga des politiques publiques françaises?

La question du bien-fondé de ce processus tendant à confier tout ou partie de l'action publique à des opérateurs externes (et souvent privés), ce que l'on appelle « l'externalisation des services publics », n'est pas nouvelle. Loin s'en faut.

À lire le professeur de droit public Frédéric Rouvillois, qui l'a théoriquement justifiée dans une note datant d'avril 2008 (*L'externalisation ou comment recentrer l'État sur ses compétences essentielles*, <https://www.fondapol.org/>), confier au privé le soin de réaliser tout ou partie de ce qui relève a priori du public n'est pas plus novateur qu'illégitime. En soi, disait-il en substance, l'externalisation n'est ni bonne ni mauvaise. Tout dépend de ce que l'on en fait, étant entendu que « l'État exclusif et monopolisateur » – peut-être bien une « parenthèse historique d'environ deux siècles » – n'est pas forcément souhaitable.

Si l'on consulte à présent la note publiée plus récemment par le collectif Nos Services Publics (<https://nosservicespublics.fr/>), intitulée « 160 milliards d'euros d'externalisation par an: comment la puissance publique sape sa capacité d'agir », il y a en revanche loin de la coupe aux lèvres. Les séduisantes justifications intellectuelles du Pr Rouvillois, en effet, cèdent devant l'effroi suscité par la description d'une sorte de suicide assisté par le budget de l'État, c'est-à-dire par l'argent des contribuables.

D'ordinaire, c'est l'Ifrap ou quelque chantre du libéralisme économique qui fulmine contre la « gabegie ». Mais cette fois, le réquisitoire est fait par de hauts-fonctionnaires visiblement excédés par ce que sont devenus l'État français et son administration. On peut donc envisager l'externalisation des services publics, qui s'est accélérée à partir des années 1990, comme un authentique problème. Et même comme l'une des principales causes ayant eu pour conséquence de donner récemment l'impression aux Français de vivre désormais dans un « pays du tiers-monde ».

Car, si on lit attentivement cette note, ce qu'il se passe depuis au moins trois décennies en France est, à minima, ahurissant. Outre que personne n'est en mesure de chiffrer avec précision le montant que représente l'externalisation publique – ce dernier oscillerait, selon un recoupement des sources disponibles, entre 160 et 190

milliards d'euros –, la baisse des dépenses publiques attendue n'est pas franchement au rendez-vous. C'est même tout le contraire de l'objectif initial qui est obtenu: « plutôt que de diminuer le coût du service tout en maintenant sa qualité, on en réduit la qualité tout en dégradant les finances publiques ». Sans même aborder le sujet des contrats de partenariat, épinglés par la Cour des comptes en 2018, les choix sont le plus souvent ruineux.

Plus grave encore: c'est à « un affaiblissement pérenne des savoir-faire et capacités d'action publique » qu'aboutit le plus souvent l'externalisation. Externaliser ne permet pas vraiment de bénéficier de regards neufs et d'expertises intéressantes. En effet, par exemple, « une dizaine de cabinets se partagent 40 % du volume des contrats de prestations intellectuelles au sein de l'État » et les « consultants » affectés à ces derniers se distinguent surtout par leur aptitude à enfoncer des portes ouvertes... Enfin, moins que de la « flexibilité » et de la souplesse, c'est surtout de l'insécurité et de la dépendance qu'entraîne le recours à l'externalisation. Aussi serait-il peut-être grand temps, comme le suggère d'ailleurs la note, de « réinternaliser » ce qui peut encore l'être à bon escient. ■

SAMUEL BON.

La mer, bien commun des nations

Crises écologiques et climatiques : une révolution dans la mer est-elle possible ? C'est la question posée par Didier Gascuel dans sa conférence aux Mercredis de la NAR : question très générale qui aborde les problèmes de la pêche maritime comme un modèle réduit de ce qui se passe à terre.

Et non seulement un modèle réduit, mais un modèle « en avance » sur les autres : le pic de production est clairement dépassé depuis les années 90. La surexploitation domine et oblige à analyser les problèmes écologiques et sociaux qu'elle engendre et à identifier et tester des solutions. Si elles marchent, on peut espérer que des solutions similaires pourront aussi être trouvées pour les autres déséquilibres que notre société a provoqués dans les différents domaines de son action sur le milieu. Sinon...

Inutile de rappeler les problèmes liés à la crise climatique, bien connus et particulièrement critiques dans l'océan : réchauffement, acidification, baisse de l'abondance biologique et de la biodiversité, surexploitation par l'homme, tout y est. Et tout y est tellement imbriqué qu'il ne peut plus être question de ravaudages ponctuels, mais d'une véritable « révolution dans la mer ». Didier Gascuel la décrit en trois ruptures (1).

Une rupture écologique. Elle peut se résumer en un changement de modèle d'exploitation : il faut passer du paradigme de l'impact maximum acceptable, qui admet un dommage au milieu tant que ce dernier arrive à survivre



Le professeur Didier Gascuel dirige le centre des sciences aquatiques et de la pêche de l'Agrocampus de Rennes.

(pas seulement dans la pêche), à la recherche permanente de la minimisation des impacts. Sans cesser d'exploiter le milieu, puisque nous en avons besoin pour vivre, il faut innover, réglementer, impliquer tous les acteurs pour réduire à chaque instant tous les impacts écologiques au minimum incompressible. Tout l'indique : les stocks gérés de cette manière se reconstituent ; la santé et la résilience des écosystèmes s'améliorent.

Une rupture économique et sociale. Il faut remettre l'économie au service de l'Homme. Cela veut dire que l'on doit, là aussi, changer de

paradigme et passer de la minimisation des coûts de production à la maximisation de l'utilité économique et sociale. L'exemple des pêcheurs de coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc montre que c'est possible : avec les mêmes contraintes de protection de l'écosystème, au lieu d'exploiter le stock à moindre coût, où deux grands bateaux suffiraient, les pêcheurs maintiennent une exploitation artisanale avec 200 petits bateaux, mais en appliquant une régulation drastique de la pêche. Alors c'est tout le tissu économique et social qui revit dans cette baie, sans dommage pour les coquilles.

Une rupture citoyenne. L'écosystème n'est pas une propriété privée que l'on peut exploiter à sa guise, mais un bien commun de l'humanité, ce qui implique de trouver un équilibre entre les régulations par les nations (principales dépositaires des pouvoirs régaliens) et la prise en charge collective du bien commun par les différents acteurs – pêcheurs, consommateurs, ONG, politiques etc. Difficile, mais la pêche prouve que c'est possible quand les problèmes sont bien posés.

Comme toute révolution, celle-ci se heurte à de fortes oppositions, que Gascuel nomme les forces étranges du déclin : l'individualisme, le court-termisme, la démagogie, l'ultra-libéralisme, le productivisme. Comme on peut le voir, ces « forces » sont celles qui dominent notre société, et leur toute-puissance ne pousserait pas à l'optimisme. Mais la pêche nous montre que lorsque les causes sont bien identifiées et les analyses sérieuses, le bon sens finit par triompher. Tout n'est pas perdu, merci à la pêche (et à Didier Gascuel) de nous rendre l'espoir ! ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Didier Gascuel. *Pour une révolution dans la mer. De la surpêche à la résilience*. Actes Sud, 2020.

La quinzaine sociale

■ **Conjoncture : qui dit mieux ?** – D'enquête en enquête, les prévisions de croissance pour les trimestres à venir ne cessent de s'améliorer. Ainsi, l'Insee, en tablant sur une augmentation de 6 % du PIB en 2021, se révèle-t-il plus optimiste que la Banque de France (+ 5,75 %) et que le gouvernement (+ 5 %). Qui dit mieux ? Selon l'Institut, l'activité économique « pourrait retrouver à peu près son niveau d'avant-crise dès la fin 2021 », soit plus tôt que ce qu'anticipent là encore la Banque de France et le gouvernement, lesquels ne prévoient le retour à la situation de fin 2019 qu'au premier trimestre 2022. En matière d'emploi, le regain d'activité pourrait entraîner

un net rebond de l'emploi salarié, en progression de plus de 300 000 postes, retrouvant ainsi son niveau d'avant-crise. À moins qu'une nouvelle enquête vienne, d'ici quelque temps, démontrer qu'il n'en sera rien – la crise sanitaire nous a, en effet, appris à nous méfier des prévisions.

■ **Assurance chômage : qui fait pire ?** – Saisi en urgence par quatre organisations syndicales, le Conseil d'État a suspendu, le 22 juin, la réforme controversée de l'assurance chômage qui devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet. Si la juridiction administrative « ne remet pas en cause le principe de la réforme elle-même », elle estime que les incertitudes pesant « sur la situation économique ne permettent pas de mettre en place », actuellement, les nouvelles règles

« qui sont censées favoriser la stabilité de l'emploi en rendant moins favorable l'indemnisation du chômage des salariés ayant alterné contrats courts et inactivité ». Attention, toutefois, à ne pas crier victoire trop tôt : le gouvernement, même s'il a subi « un camouflet » (pour FO) ou « un désaveu » (pour la CFDT) compte bien remettre l'ouvrage sur le métier, estimant par la voix de la ministre du Travail, que le Conseil d'État s'est prononcé sur la temporalité, mais pas encore sur le fond : ce qu'il devrait faire d'ici quelques mois.

■ **Encore pire !** – À la suite d'une plainte déposée en avril auprès du pôle « Crimes contre l'humanité » du Parquet national antiterroriste par l'association anticorruption Sherpa, le collectif Éthique sur l'étiquette, l'Institut ouïghour

d'Europe et une Ouïghoure qui a été internée dans un camp de la province du Xinjiang, quatre géant de l'habillement, sont visés par une enquête pour « *recel de crimes contre l'humanité* ». Uniqlo et Skechers, mais aussi Inditex (détenteur de Zara) et SMCP (qui exploite les marques Monsieur de Fursac, Maje et Claudie Pierlot) sont accusés de commercialiser des produits fabriqués, en totalité ou en partie, par des Ouïghours soumis au travail forcé dans des usines chinoises.

Selon plusieurs ONG, depuis 2017, plus d'un million d'Ouïghours sont internés dans des centres de rééducation politique. Ce que Pékin dément, affirmant que ces centres sont des centres de formation professionnelle destinés à éloigner les Ouïghours de l'islamisme. ■

Boris *fluctuat nec mergitur*

Les élections locales en Angleterre et régionales au Pays-de-Galles le 6 mai 2021 montrent que le Parti conservateur maintient, voire renforce, ses positions.

Particularité pour l'Angleterre, on renouvelait les assemblées municipales et, par la même occasion, on procédait à une élection législative partielle dans le nord de l'Angleterre à Hartlepool, circonscription travailliste depuis 1974. Jill Mortimer la candidate conservatrice a non seulement remporté l'élection, mais a en plus réalisé un score presque équivalent au double de celui obtenu par son adversaire travailliste et europhile. Le « mur rouge » du Nord de l'Angleterre s'est donc un peu plus effrité encore. Par ailleurs le Parti conservateur remporte 30 nouvelles assemblées locales et 235 élus supplémentaires. De son côté le Parti travailliste garde ses places fortes, Londres, le Grand Manchester, Bristol, Salford, Cambridge et Peterborough sont même passées du côté des travaillistes. À Liverpool, Joanne Anderson est devenue la première femme – noire de surcroît – maire de la ville. À noter que l'Angleterre ne possède pas de Parlement régional.

Au Pays-de-Galles, les travaillistes ont renforcé leur



Boris Johnson. Le parti conservateur sort renforcé des dernières élections.

position en obtenant la moitié des sièges au Parlement gallois, mais le parti conservateur gagne cinq sièges aux dépens du parti pour l'indépendance du Royaume-Uni dont la raison d'être est désormais plus que problématique et que Nigel Farage a abandonné. Reste que le Parti conservateur devient le deuxième parti devant les nationalistes du Plaid Cymru qui n'obtiennent que 13 sièges sur 60. Ce qui est vrai en Écosse ne l'est donc pas au Pays-de-Galles. Cette réussite galloise ne signifie pas que le parti travailliste est tiré d'affaire. Les milieux populaires votent de moins en moins pour lui et le recentrage du parti voulu par Keir Starmer, son leader, ne

va pas arranger les choses. En fait, le parti travailliste subit la même crise que l'ensemble de la social-démocratie européenne.

La réussite de la campagne vaccinale, les sommes engagées pour faire face économiquement à la crise de la Covid, le fait que la majorité de l'Angleterre n'a pas été touchée par le Brexit et les difficultés actuelles au sujet des zones de pêche dans la Manche ou les problèmes de gestion de la frontière maritime entre l'Irlande-du-Nord et la Grande-Bretagne expliquent la bonne tenue du parti conservateur. N'en déplaise aux eurobéats, les Britanniques ne se repentent pas de leur vote de 2016.

On obtient ainsi à l'échelle du pays, un paysage très contrasté : une Écosse dominée par les nationalistes aux dépens des travaillistes, mais où les conservateurs gardent des positions fortes ; une Angleterre où le Parti conservateur conserve ses bastions et prend fortement position dans le Nord ; un Pays-de-Galles où le Parti travailliste reste dominant même si le parti conservateur progresse ; une Irlande du Nord où les nationalistes montent en puissance, mais où les unionistes n'ont pas dit leur dernier mot et où la société reste profondément fracturée. ■

MARC SEVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Afghanistan.** – L'histoire bégaye à Kaboul. Tandis que les troupes américaines poursuivent leur retrait du pays, les Talibans regagnent inexorablement du terrain. Un cinquième du pays est déjà tombé aux mains des fondamentalistes. Leur objectif est la prise de la capitale le plus rapidement possible. La police afghane et l'armée régulière sont pour l'heure incapables de contrer seules cette campagne de reconquête. Les Talibans avaient instauré un régime rigoriste et brutal dans le pays entre 1996 et 2001.

■ **États-Unis.** – Artisan plus que controversé des guerres d'Afghanistan (2001) et d'Irak (2003), le diplomate Ronald Rumsfeld est décédé le 29 juin à l'âge de 88 ans. Il avait été secrétaire d'État à la Défense à deux reprises, au service des présidents républicains Gerald Ford (1975-1977) et Georges W. Bush (2001-2006). Néoconservateur assumé, Rumsfeld est à l'origine de la légalisation sur la torture des prisonniers d'Abou Ghraïb soupçonnés de terrorisme.

■ **Suède.** – Mis en minorité à l'issue d'un vote de défiance au Parlement qui l'avait contraint à la démission, le 21 juin, le Premier ministre social-démocrate Stefan Löfven a été à nouveau chargé de constituer une équipe gouvernementale. Les consultations animent la classe politique suédoise depuis plusieurs jours, mais l'hypothèse d'élections anticipées est écartée à ce stade. Figure de l'opposition, Ulf Kristersson (centre-droit) a, quant à lui, échoué à former un gouvernement.

Voix étrangères

■ **Slavoj Žižek.** – La Slovincie a pris la présidence tournante de l'Union européenne pour le second semestre 2021. Un correspondant du *New York Times* en a profité (22 juin) pour apprécier, depuis Ljubljana, le reflux de la vague populiste en Europe.

Le Premier ministre slovène, qui s'était distingué pour avoir félicité Trump pour sa « réélection », a échappé de peu à une motion de destitution ; le gouvernement polonais a « gauchi » sa politique économique ; l'opposition hongroise se fédère contre Orban en prévision des prochaines élections ; le Premier ministre bulgare a perdu le pouvoir ; l'AfD n'a pas rencontré le succès escompté en Saxe-Anhalt, pas plus que les Salvini, Wilders et Marine Le Pen.

Le *NYT* enregistre certes un effet Trump, non tant sa défaite que l'attaque sur le Capitole du

6 janvier, dont les Républicains avaient dû se démarquer ostensiblement, au risque de voir surgir sur leur flanc une ultra-droite. L'échec le plus mal ressenti serait néanmoins, selon le journaliste anglo-américain, celui de Netanyahu que les dirigeants populistes est-européens avaient pris pour modèle, attirés par son projet d'« État-nation du peuple juif » applicable – pourquoi pas ? – à la Hongrie, à la Pologne, la Slovaquie ou la Slovincie.

Le correspondant du *NYT* ne pouvait cependant pas écrire depuis la capitale slovène sans se référer au philosophe local Slavoj Žižek, l'autre gloire du pays avec l'ancienne championne de ski Melania Trump. « *L'atout des populistes est la division de l'opposition. L'impuissance de la gauche est terrifiante* ». Celle-ci aurait privilégié les questions morales par rapport aux préoccupations économiques qui sont celles du peuple.

Parmi les commentaires suscités par l'article, un lecteur explique ce différentiel par le poids de l'Église catholique, formée à l'Est à l'anticommunisme, hyper-conservatrice, dont on doit se souvenir du rôle qu'elle a joué dans l'indépendance même de la Slovincie et la Croatie.

Un autre commentaire caractérise le manque de considération à l'Ouest pour l'incrustation à l'est des ex-communistes « nichés » dans toutes les institutions, y compris les ONG. L'accusation de populisme et de nationalisme fut récurrente pendant quarante années de stalinisme. Žižek avait lui-même relevé que, dans la rhétorique de Trump, le terme de communiste (ou socialiste) appliqué à ses adversaires n'était jamais dénué de sens. Il rappelait l'incipit fameux du *Manifeste du Parti communiste* (1848) : « *un spectre hante l'Europe : le spectre du communisme* ».

Y. L. M.

Le Traité sur l'Antarctique a soixante ans et aurait besoin d'une révision. La France qui a présidé, du 14 au 23 juin, la réunion consultative du Traité a pris conscience de sa propre désorganisation et engage cet été une sensibilisation du public sur les pôles.

Été polaire

PAR YVES LA MARCK.

Le Traité, signé en 1959 à Washington, est entré en vigueur le 23 juin 1961. Le 9 octobre 1991, y a été adjoins le protocole de Madrid qui interdit toute forme d'exploitation économique. Le Traité de 1959 est fondé sur un compromis : il gèle les revendications de souveraineté de sept pays dits « possessionnés » déposées entre 1908 et 1940 (Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, France en 1924, Australie, Norvège, Argentine et Chili). Il ouvre le sixième continent à tous les États qui y exercent une activité scientifique effective. À ce jour 54 États.

La « revendication » française porte sur la Terre Adélie, découverte en 1840 par Dumont d'Urville. Bien que non reconnue, elle a été intégrée par le droit français dans un territoire d'Outre-mer, les TAAF (Terres Australes et Antarctiques françaises), constitué en 1955 (auparavant rattaché au gouvernement de Madagascar) et inscrit dans la Constitution française en 2003 à cause de son statut spécial, puisqu'il ne comporte aucun habitant permanent.

En Terre Adélie pourtant, aux termes du traité, n'importe quel pays peut implanter une base avec l'assentiment de l'ensemble des parties, de même que la France peut ouvrir une base partout ailleurs en Antarctique. La notion d'une souveraineté commune ou indivise des seuls États-parties exclut cependant toute juridiction universelle, de type onusien.

Le rendez-vous de la réunion consultative n'incombait à la France cette année que pour la troisième fois en 60 ans (1968, 1989, 2021). Son tour ne reviendra qu'en 2050, c'est-à-dire après une révision théoriquement prévue en 2048, au moins pour le protocole de Madrid sur l'ouverture du « continent de l'extrême » à une éventuelle exploitation. Or, la préparation de cette réunion, notamment un rapport parlementaire examiné en audience publique le 6 mai dernier, aura mis en évidence le cache-misère de la France polaire.

Un cache-misère. On a longtemps cru que le principal enjeu pour la France était l'Arctique, l'exploitation pétrolière (où Total est présent), la nouvelle route maritime, la tension russo-américaine et l'Otan. Or, même avec le fringant ambassadeur des pôles qu'était Michel Rocard entre 2009 et 2016, jamais Paris ne put gagner accès au Conseil de l'Arctique autrement que comme l'un des treize observateurs, sans droit de parole ni de vote. Les cinq États riverains (États-Unis, Canada, Russie, Norvège et Danemark) ont réussi à



Olivier Poivre d'Arvor, notre ambassadeur pour les pôles.

conserver leur monopole quasi-exclusif (le Danemark n'étant polaire que grâce au Groenland, territoire autonome qui ne fait plus partie de l'Union européenne, celle-ci n'y a pas accès).

L'autre cause de la négligence de l'enjeu antarctique fut de le restreindre à la seule recherche fondamentale, laquelle était déjà une branche sacrifiée des budgets. L'Institut Polaire Paul-Émile Victor (IPEV), basé à Brest, n'émarge plus qu'à une misère : 16 millions d'euros, quand l'ordre de grandeur pour l'Allemagne ou l'Italie est de

La France a longtemps cru que le principal enjeu des pôles était l'Arctique et a négligé l'Antarctique

40 à 50 millions. Conséquences : une base scientifique Dumont d'Urville, « suite inorganisée de bâtiments délabrés », dont la réhabilitation exigerait 70 millions d'ici 2050, l'impossibilité d'honorer sa contribution à la base franco-italienne Concordia (10 millions/an), pas de brise-glace (« L'Astrolabe », construit au rabais pour 50 millions en 2015, au bénéfice des TAAF, basé à la Réunion, affrété 120 jours/an par l'IPEV pour la liaison entre la Terre Adélie et Hobart, n'a commencé ses rotations qu'en 2020).

Réinventer la « gouvernance » de l'Antarctique. La solution ne saurait se limiter à « sauver » Dumont d'Urville ou à « mutualiser » les moyens. L'Antarctique est capital pour les effets sur le climat mondial, mais il y a bien d'autres enjeux : ma-

ritimes, militaires et diplomatiques, sans compter un tourisme envahissant.

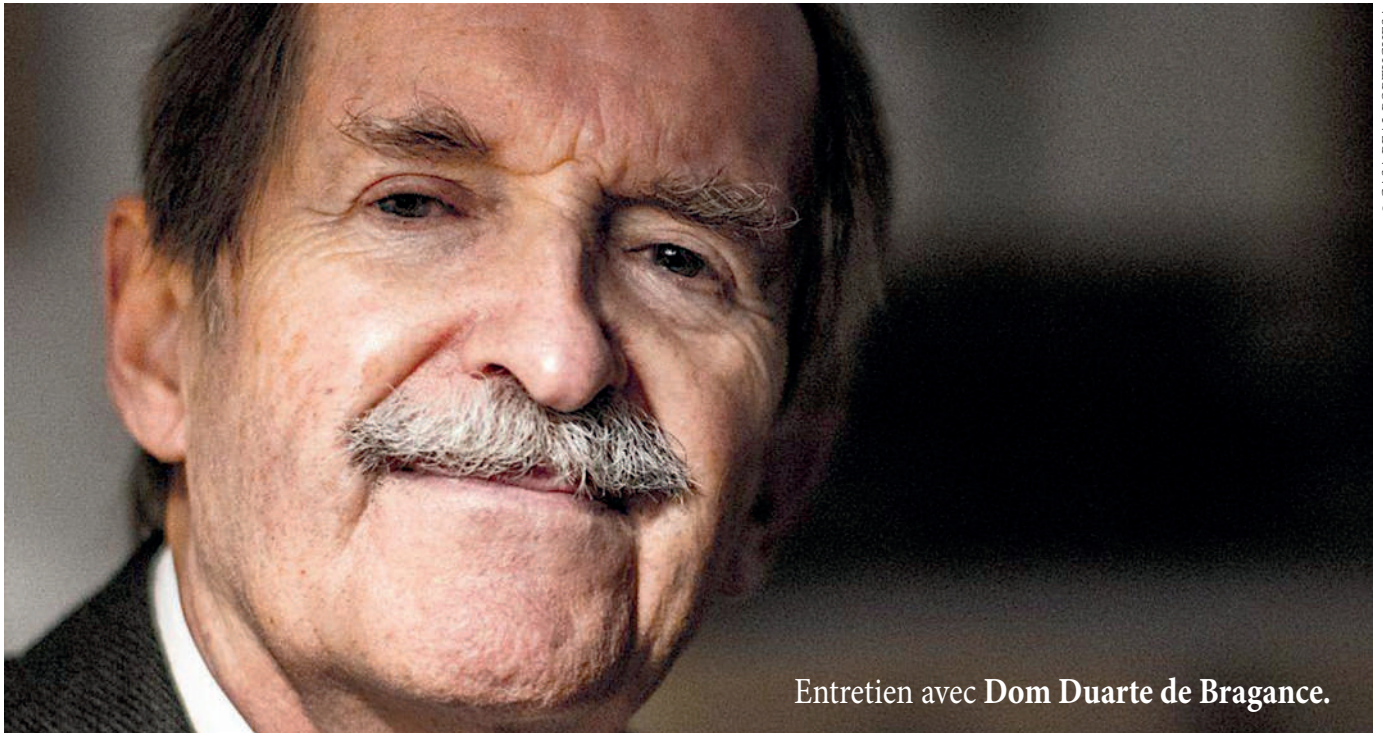
Ce n'est pas par hasard que l'appellation d'ambassadeur des pôles a été complétée par « et des enjeux maritimes » (lors de la nomination au début de l'année d'Olivier Poivre d'Arvor, succédant au mandat calamiteux de Ségolène Royal). Le protocole de Madrid avait en effet l'avantage d'étendre la zone Antarctique (définie par le 60° de latitude sud) à une partie de l'espace Subantarctique. Comme le traité de 1959 a suspendu toute compétence territoriale, le continent ne bénéficie pas d'une zone économique exclusive (ZEE), d'où la nécessité d'un protocole spécial qui prohibe l'exploitation halieutique. La création d'« aires maritimes protégées » (AMP) est désormais au cœur des négociations afin d'éviter la surexploitation de la pêche. La Chine s'y oppose.

Les missions scientifiques revêtent une double face, civile et militaire. Ainsi l'Antarctique est-il un endroit privilégié pour le contrôle de la navigation par satellite dans l'espace extra-atmosphérique. La Chine y consacre 80 % de ses crédits de recherche polaire et y construit une cinquième base. Le sixième continent et l'océan Austral sont de plus en plus reliés à la problématique de l'Indo-Pacifique.

Le Système du Traité Antarctique (STA) est donc obsolète : la règle du consensus, l'absence d'organe permanent (un morne bureau à Buenos-Aires abrite un secrétariat de dix personnes pour préparer les réunions annuelles), la limite au 60° parallèle et la non prise en compte des espaces maritimes.

Cette confusion se reflète dans un paysage administratif français émietté. Le rattachement de l'Antarctique à l'Outre-mer est une survivance historique (Madagascar !). La consolidation des TAAF (y inclus les îles éparses du canal du Mozambique qui n'ont rien ni d'Austral ni d'Antarctique), le transfert du siège de la rue Oudinot à Saint-Pierre de la Réunion (en 2000), la promotion de l'administrateur en préfet (en 2003) alors que la transformation des terres australes (Crouzet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam) en réserves naturelles le réduit au rôle de « préfet des manchots ». La fonction est considérée comme une des sinécures de la République (1). La maison Orré, qui accueille l'administration des TAAF à la Réunion, n'a pourtant rien d'une villa Médicis. ■

(1). De 2018 à 2020, une ex-ambassadrice au Mali, victime collatérale de l'opération « Barkhane ». Depuis 2020, un ancien officier de marine, ex-directeur des affaires pénitentiaires.



Entretien avec Dom Duarte de Bragança.

Le prince Duarte de Bragança est le chef de la maison royale de Portugal depuis décembre 1976.

« La monarchie s'adresse à tout le monde »

Le prince Duarte de Bragança est le chef de la Maison royale de Portugal et prétendant au trône. Son implication dans la vie publique de son pays en fait un exemple pour les autres princes d'Europe. Il nous a reçus à Lisbonne, au siège de la fondation Dom Manuel II qu'il préside.

Royaliste : Monseigneur, quelle est la situation de la « question royale » au Portugal ?

Dom Duarte : Les sondages d'opinion sont la source la plus fiable. À celui commandé il y a six ans par l'Université catholique, environ 29 % des personnes ont répondu que ce serait mieux d'avoir un roi qu'un président de la République. En 2010, un autre sondage, officiel, a posé simplement la question : « Êtes-vous républicain ? ». 40 % ont répondu que non. Si l'on met à part les anarchistes, en général qui n'est pas républicain est monarchiste...

Il existe des mouvements royalistes dans chaque région – y compris les Açores et Madère –, coordonnés au niveau national par l'association Causa Real. Elle est aussi présente dans les communautés portugaises de l'émigration, à New York ou en Californie. Avec environ 4 000 membres, elle publie un magazine *Correio Real*, tiré à 3 000 exemplaires.

Quelle a été l'évolution du mouvement monarchiste depuis la chute de la dictature en 1974 ?

Aucun sondage n'a été réalisé durant la II^e République – l'*Estado Novo* de Salazar à partir de 1933 –, mais le mouvement royaliste était alors très fort. L'hebdomadaire royaliste *O Debate*, soumis à la

commission de censure et distribué seulement par voie postale, avait environ 40 000 abonnés. Il existait également un quotidien royaliste *A Voz* – la Voix –, plus à droite. C'est à la suite d'un vote du Parlement qu'en 1950, une loi a permis à ma famille, en exil depuis plus d'un siècle, de rentrer au Portugal.

Rappelons que les Bragança avaient connu une querelle intestine, lorsqu'en 1834, votre bisaïeul, le roi Michel I^{er} – dom Miguel – avait été chassé du trône au profit de sa nièce Marie II. Cette cassure affaiblira le loyalisme monarchique, jusqu'à la chute de Manuel II, l'arrière-petit-fils de Marie, en 1910...

Absolument. D'abord parce qu'il y avait encore beaucoup de royalistes miguélistes qui gardaient de grandes réserves dans leurs relations avec la dynastie régnante. Après l'instauration de la République, en 1910, mon grand-père dom Miguel – le fils de Michel I^{er} – a rencontré le roi déchu Manuel II en 1912. Ensemble, ils ont conclu un accord – ce qu'on appelle le « pacte de Douvres » –, selon lequel si le roi Manuel mourait sans descendance, il reconnaissait mon grand-père comme chef de famille. En revanche, s'il lui naissait un enfant mâle, ma famille le reconnaîtrait comme roi de Portugal. Par la suite, la reine Amélie,

veuve de Charles I^{er}, en exil au Chesnay près de Paris, acceptera d'être ma marraine. Elle m'a légué plusieurs immeubles ici à Lisbonne, ainsi que le diadème que ma femme a porté lors de notre mariage.

Le dictateur Salazar était très influencé par Charles Maurras. Était-il royaliste, et pourquoi n'a-t-il pas imité l'exemple de Franco en rétablissant la monarchie ?

Salazar était plus instruit et cultivé que le général Franco, mais il lui manquait cet esprit militaire nécessaire pour prendre des décisions radicales. S'il a autorisé notre retour, à la suite d'un vote au parlement, il n'a jamais voulu rencontrer mon père. Quant à moi, il m'a reçu deux fois. Selon lui, la famille royale devait être une « réserve nationale » pour le Portugal.

Après la mort du roi Manuel II, en 1932, les biens du « Morgadio » (majorat) des ducs de Bragança ont été nationalisés, au sein de la fondation « Casa de Bragança », sur laquelle nous n'avons aucune autorité. Salazar a mis alors à notre disposition l'ancien monastère de São Marcos, près de Coïmbre, une demeure trop vaste et inconfortable.

En réalité, Salazar a toujours un peu saboté l'action des royalistes. Encore aujourd'hui on discute beaucoup pour savoir s'il l'était ou pas...

Certains monarchistes ont pris une part active à la révolution des Œillets, en 1974...

Auparavant, le mouvement royaliste portugais se situait tout à fait à droite, à l'image de l'Action française dans votre pays. À partir des années 1960, une tendance « de gauche » apparaît, comme votre Nouvelle Action royaliste, favorable au changement de régime. Ce phénomène a été très utile pour montrer que la monarchie s'adressait à tout le monde et pas seulement aux conservateurs. Il a aussi permis à des intellectuels royalistes comme Gonçalo Ribeiro Telles, de participer au gouvernement au sein de l'Alliance démocratique. L'actuel président du Partido Popular Monárquico (PPM), M. Paulo Estêvão, siège comme député à l'Assemblée législative autonome des Açores, et le PPM fait partie du gouvernement régional.

Quelle est votre action en tant que chef de la maison royale ?

Mon épouse et moi recevons beaucoup d'invitations à participer à des commémorations historiques et culturelles. Nos déplacements sont organisés par les mouvements royalistes locaux, en lien avec les municipalités. Très souvent, les villes nous convient pour l'anniversaire de leurs « forais », concédés au Moyen Âge. Sous la protection militaire et juridique des rois portugais, ces chartes communales permettaient aux citoyens d'élire une administration autonome, qui à son tour, désignait des députés aux *Cortès*. Ce système très représentatif était bien plus efficace que le nôtre, qui implique le monopole des partis politiques. Ce serait d'ailleurs intéressant pour les royalistes de s'interroger sur le moyen d'obtenir une représentation nationale qui soit vraiment authentique, qui représente le peuple et non des clubs politiques. Un des meilleurs exemples à cet égard est la Suisse, l'État le plus démocratique d'Europe... À titre personnel, beaucoup de gens m'adressent la parole dans la rue. Quand je prends le train, il arrive que le conducteur m'invite à venir dans son poste de pilotage ! Le personnel des Chemins de fer appartient généralement au Parti communiste, mais certains sont parfois en même temps royalistes !

Et vos enfants ?

Nous essayons de les faire participer à nos activités, en tenant compte de leurs études et examens. Les deux aînés, Afonso et Francisca, ont achevé leur cursus universitaire. Dinis, le plus jeune, s'est inscrit à l'université à Bruxelles, après un stage de six mois à l'Union européenne. Il aime beaucoup la Belgique, un pays fantastique où nous avons beaucoup de cousins. Mon fils aîné Afonso n'a pu faire malheureusement un service militaire complet, car il est trop âgé et il aurait dû conclure un contrat d'au moins deux ans avec les forces armées. Mais il a passé presque une année dans la Marine. Après un stage à la Chambre de

Commerce Portugal/États-Unis, il s'oriente vers les sciences maritimes. Il s'intéresse aux questions écologiques et juridiques liées aux problèmes de la mer. Depuis son jeune âge, il a une passion pour la pêche et la chasse, dans le respect de l'équilibre naturel. Il a d'ailleurs fait un stage au sein de la Fondation du prince de Galles. Aujourd'hui, il songe à intégrer l'université des Açores, mais il y réfléchit encore.

Et vous-même, Monseigneur, quels sont vos domaines privilégiés d'action ?

Depuis mon enfance, je m'intéresse beaucoup à l'environnement. Depuis l'âge de dix ans, je suis membre de l'Association pour la protection de la nature, la plus ancienne du Portugal. Elle prône une écologie sérieuse sur le plan scientifique, sans exagération et pragmatique.

D'autre part, au cours de mon service militaire, durant la guerre d'Outre-mer, j'ai passé le concours pour intégrer la Force Aérienne. J'ai ainsi été quatre ans pilote d'hélicoptère en Angola. C'est pourquoi l'Afrique m'intéresse toujours énormément, surtout l'Afrique lusophone évidemment. Chaque année, je me rends en Angola ou en Guinée-Bissau où j'ai de nombreux amis et relations. Notre fondation Dom Manuel II met en œuvre des programmes de développement agricole et de maintien de la langue portugaise. Nous favorisons la collaboration entre différents pays, notamment avec le Brésil. Je visite également des pays où il y a des communautés d'ascendance portugaise importante, comme les États-Unis, le Venezuela, le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne ou encore la France ! Et je n'oublie pas le Timor-Orien-

Ce serait d'ailleurs intéressant pour les royalistes de s'interroger sur le moyen d'obtenir une représentation nationale qui soit vraiment authentique

tal, dont le Parlement m'a accordé la nationalité et où je vais tous les ans. Mais, il y a aussi des pays d'Extrême-Orient où la présence portugaise est ancienne, par exemple la Thaïlande où 70 000 descendants de Portugais se considèrent comme tels, le Sri Lanka ou la Birmanie, en Inde, particulièrement à Goa. Au Japon enfin, les catholiques autochtones gardent un sentiment d'attachement à l'égard des missionnaires portugais qui les ont évangélisés. On trouve 300 mots portugais dans la langue japonaise !

Le Brésil, pays de votre mère, la princesse Françoise d'Orléans-Bragance – sœur de feu la comtesse de Paris – occupe une place particulière dans votre cœur...

Bien sûr. La présidente Dilma Rousseff m'a aimablement accordé la nationalité. J'ai de nombreux contacts avec mes cousins. Il y a quelques années, ma fille Francisca et moi avons fait un voyage en Amazonie, la remontée du rio Negro. Du point

de vue dynastique, il semble que tous soient d'accord pour considérer dom Luis comme le chef de famille, mais les deux branches ont de grandes différences d'opinion sur le plan politique. Mon cousin D. João – Joãozinho – est favorable à une politique plus libérale et même un peu de gauche. Il a d'excellentes idées qu'il défend très bien. Mon cousin Luís Filipe, par contre, est plus conservateur et a été élu député au Parlement fédéral d'une façon remarquable.

En mars 2017, une pétition a été lancée par Causa Real afin qu'une loi vous inclue dans le protocole d'État...

Nous avons obtenu plus de 7 000 signatures sur le site Petição Pública, mais entre-temps les élections à l'assemblée de la République ont donné une majorité de gauche défavorable à ce projet. En pratique, je bénéficie déjà d'un statut semi-officiel. Mon épouse et moi-même sommes invités aux grandes cérémonies comme les visites de souverains ou de présidents étrangers. Beaucoup pensent que c'est assez comme ça, et qu'il n'est pas utile d'entrer dans une dispute avec le parlement.

Quelles sont vos relations avec les autres Maisons du Gotha ?

Le roi Miguel a eu six filles, mariées avec des princes de toute l'Europe, ce qui fait que je suis proche parent des familles de Belgique, de Luxembourg, de Liechtenstein, des Bourbons-Parme ainsi que des Tour et Taxis ! Nous rencontrons souvent les rois des Pays-Bas, ainsi que la reine de Suède, qui parle portugais. Je suis ami du prince de Galles, dont je partage les préoccupations sur l'environnement et l'architecture. Ainsi que de son frère, le prince Édouard, avec lequel je travaille dans le cadre du volet portugais du « *Duke of Edinburgh's Award* », un programme d'activités récompensant le succès de jeunes dans leurs efforts de développement personnel.

Les Bragance sont des Capétiens...

Mon ancêtre direct, le premier roi du Portugal, Afonso Henriques – Alphonse I^{er} – né en 1109, était fils de Henri de Bourgogne, lui-même petit-fils de Robert II le Pieux ! Quand j'ai inauguré sa statue, à Versailles, devant le maire et les représentants de la communauté portugaise, j'ai fait remarquer que ce premier roi de Portugal offrait l'exemple parfait du succès d'un immigré de la seconde génération ! Et bien sûr, par ma mère, j'étais neveu de la comtesse de Paris. Nous entretenons d'excellentes relations avec le prince Jean, le nouveau chef de la Maison de France. Mon fils Afonso est d'ailleurs parrain de Joseph, son deuxième fils. Pour finir je dois dire que je suis avec beaucoup d'intérêt le journal *Royaliste* et l'activité de la NAR. J'aime aussi lire d'autres publications royalistes très intéressantes, comme *La Nouvelle Revue Universelle*. La culture française a toujours été ma seconde source d'inspiration. ■

Propos recueillis par Philippe Delorme.



Le lieutenant de vaisseau, comte Honoré d'Estienne d'Orves (1901-1941). L'engagement de ce royaliste auprès du général de Gaulle fut immédiat.

FLICKR (SANS DROIT), PHOTO PAUL KAGAME

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (26)

Les royalistes à Londres, 1940-41 : Honoré d'Estienne d'Orves

À l'occasion du 70^e anniversaire de l'exécution d'Honoré d'Estienne d'Orves, nous souhaitons rendre hommage à tous les patriotes, parmi lesquels de nombreux royalistes, qui répondirent présents à l'appel du général de Gaulle dès l'été 1940.

En 1940, l'avant-dernier gouvernement de la III^e République se réfugia à Bordeaux. Paul Reynaud, président du Conseil (Premier ministre), sur pression constante du clan défaitiste (pacifistes, germanophiles, munichois, pro-nazis), donne sa démission, le 16 juin 1940. Le président Albert Lebrun nomme le maréchal Philippe Pétain à sa place. Sans attendre, reniant les traités, renonçant à ses engagements avec ses alliés, abandonnant les armées au gré de l'avancée de la *Wehrmacht* (1), le Maréchal demande la cessation des combats. En moins d'une semaine l'affaire est conclue.

Si à Bordeaux, puis à Vichy, « la messe est dite », nombreux sont nos compatriotes qui n'ont qu'un souhait : combattre l'ennemi. Le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État au ministère de la Défense nationale et de la Guerre dans le gouvernement Reynaud, en fait partie. C'est bien le Premier ministre anglais, sir Winston Churchill, qui lui prête un avion pour aller à Bordeaux puis vers l'Angleterre. De

Gaulle a dit, écrit, et répété : « *Quant à moi, je n'étais rien. Poursuivre la guerre ? Oui, certes ! Beaucoup, alors même qu'ils approuvaient l'entreprise, ne voulaient pas qu'elle fût autre chose qu'un concours donné, par une poignée de Français, à l'Empire britannique, demeuré debout et en ligne. Pas un instant, je n'envisageais la tentative sur ce plan-là. Pour moi, ce qu'il s'agissait de servir et de sauver, c'était la nation et l'État* ». C'est dans son discours du 22 juin qu'il synthétise son engagement : « *Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance* ».

L'acte fondateur de la dissidence. Le dix-huit juin à Londres, autour du général Charles de Gaulle, son aide de camp, Geoffroy de Courcel et une amie de ce dernier, Elisabeth de Miribel, trois dignes représentants de la France traditionnelle ! Mademoiselle de Miribel, diplomate en mission auprès de Paul Morand (qui préfère rejoindre Vichy et Pierre Laval), est la petite-fille du maréchal Patrice de Mac-

Mahon, deuxième président de la République, choisi par le duc de Broglie en attente du retour du roi. Toute sa famille est royaliste, la plupart légitimistes ralliés aux princes héritiers les Bourbons Orléans. Elisabeth de Miribel dactylographie le discours du 18 juin et d'autres lettres pour le Général. À la demande de Madame de Gaulle, elle quitte Londres en août 1940 pour le Canada. Là-bas, elle organise le soutien à la France libre. En 1944, elle rejoint l'armée du général de Monsabert (royaliste) qui libère l'Italie, puis la II^e DB du général Leclerc de Hauteclocque (royaliste) pour la libération de Paris.

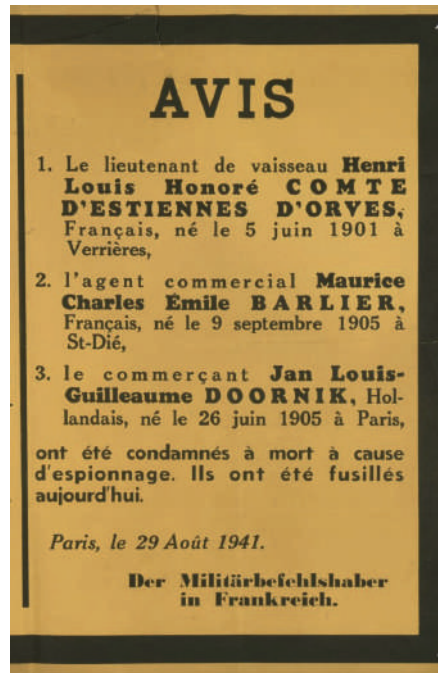
En août 1940, juste avant son décès, le duc de Guise, chef de la maison de France, apporte son soutien à l'initiative du Général. De son lointain exil, l'écrivain royaliste Georges Bernanos (2) n'attend pas. Son fils, Yves, s'engage. Son père écrit : « *c'est l'honneur qui nous rend libre* ». Au bout du bout, ils seront deux de la fratrie Bernanos à participer au débarquement du 6 juin 1944 : son fils Michel et son neveu Guy Hattut.

Si, les discours du Général sont peu entendus en France métropolitaine, ils sont lus dans de très nombreux journaux. Des hommes vont tenter de rejoindre « *ce général français qui veut poursuivre le combat*. » Un Pierre Messmer (ancien camelot du roi), qui a lu l'Appel dans le *Petit Provençal*, avec deux amis, détournent, vers Gibraltar puis Liverpool, le Capo Olmo, un bateau plein de ferraille. Le 16 juillet, ils sont aux ordres. Le moine-marin Thierry d'Argenlieu, prisonnier lors de la prise de Cherbourg, saute du train qui l'emporte vers l'Allemagne et rejoint Londres. L'abbé Louis de Dartin (cf. *Royaliste* n° 1201), se sert d'un *ausweis* de la *Wehrmacht*, passe par Madrid puis Lisbonne. Il sera suivi par Gilbert Renault, le fameux colonel Rémy. Les parcours sont nombreux, parfois quasi ordinaires, mais les places sont rares et chères. Comme ceux d'Henri Fruchaud (cf. *Royaliste* n° 1204), Daniel Cordier (cf. *Royaliste* n° 1199), Raymond Fassin, Philippe de Hauteclocque, qui paient leur voyage vers la grande île. Quelques-uns sont déjà sur place, comme Hettier de Boislambert ou Jacquelin de la Porte des Vaux (3), « *le corsaire de la France libre* » alité, entend Pétain puis le Général : son choix est fait ! Pour d'autres la virée est bien plus extraordinaire : Honoré d'Estienne d'Orves fait le tour de l'Afrique...

La France de la soumission. Si des monarchistes ne traînent pas, le maître, errant sur les chemins de la débâcle, lui aussi n'attend pas pour condamner l'initiative. Dès le 26 juin Charles Maurras fait paraître un communiqué à l'Agence Havas de Poitiers : « *Nous n'avons d'autres chances que dans le maintien fier et fort de l'unité nationale incarnée par le maréchal Pétain et ses collaborateurs...* ». Et, dès que son journal reparait (édition de Limoges) : « *Lors de la nomination de l'ex-général de Gaulle au sous-secrétariat de la guerre, personne n'a parlé plus chaudement que nous de son esprit inventif, dédaigné à tort... Ces ébauches d'un schisme français sont de pures folies, folies, en elles-mêmes vaines, mais qui risquent de donner des exemples dangereux...* ».

Renouvelant la position de l'Action française pendant la Grande Guerre – mais opposition au système républicain –, Maurras, Daudet et Pujo vont évoluer assez rapidement. Le combat qu'ils vont mener contre la Résistance, ils vont le faire, en devenant les défenseurs acharnés de l'État français. Ce n'est plus l'union sacrée de 1914-18 qu'ils professent, mais un soutien au nouveau régime, oubliant trop souvent les tendances des gouvernements (Laval, Flandin, Darlan, Laval) à faire le jeu de l'Allemagne et des collabos... L'Action française entraîne de nombreux néo-monarchistes à devenir les thuriféraires du nouveau régime.

La France du refus. En France annexée, occupée, zone Vichy, dès l'instant du drame, certains réagissent comme Gabriel de Choiseul-Praslin, Edmond Michélet, Charles Dutheil de la Rochère (cf. *Royaliste* n° 1192), Jean de Launoy (cf.



L'affiche annonçant l'exécution des membres du réseau Nemrod, premiers fusillés de la Résistance.

Royaliste n° 1190), Jacques Renouvin, etc. À l'origine aucun parti, groupe, mouvement, réseau n'est là pour apporter son soutien au combat commencé de l'autre côté de la Manche. D'ailleurs le Général n'y pense pas un seul instant. Pendant ce temps, la petite troupe qui s'assemble derrière lui va grossir, évoluer, et devenir la France libre.

En août 1940, juste avant son décès, le duc de Guise, chef de la maison de France, apporte son soutien à l'initiative du général de Gaulle. Honoré d'Estienne d'Orves et de nombreux royalistes sauront s'en souvenir.

Son premier souci est de refuser de devenir le général d'une armée française supplétive des armées anglaises. Par son éducation, auprès de son père, le royaliste Henri de Gaulle, il sait que les émigrés, de tous bords politiques, ont toujours été manipulés par la perfide Albion.

L'ancien sous-secrétaire d'État peut bien déclarer, que la France refuse la défaite, il sait ses moyens d'action dérisoires. Churchill, et son gouvernement le 23 juin, font deux déclarations : la première dénonce la décision du gouverne-

ment Pétain de signer l'armistice, « *en violation des accords solennellement conclus entre les gouvernements alliés* ». Pour Londres, Pétain se place « *dans un état d'assujettissement complet à l'ennemi* », ce qui le prive « *de toute liberté, de tout droit de représenter de libres citoyens français* ». Dans la seconde, il « *prend acte du projet de formation d'un Comité national français et manifeste, par avance, l'intention de le reconnaître et de traiter avec lui en toute matière relative à la poursuite de la guerre*. » Churchill reconnaît de Gaulle comme « *chef de tous les Français libres* », le 28 juin.

Haute trahison. De son côté, début juillet, Vichy le dégrade une première fois pour refus d'obéissance et, en août, pour insoumission. Un tribunal militaire lui confisque ses biens, le déchoit de sa nationalité (tous les Français libres le seront) et le condamne à mort. Pendant ce temps, avec l'aide du professeur René Cassin, sont rédigés les accords du 7 août, entre la France et l'Angleterre qui vont permettre au Général de se constituer en force française alliée de l'Angleterre.

Le 22 juillet, les Nouvelles-Hébrides et Tahiti (le 2 août) se rallient. Suivies, au mois d'août 40, par les trois glorieuses en Afrique Équatoriale Française (AEF) : le 26, le gouverneur Éboué et le lieutenant-colonel Marchand, proclament le ralliement du Tchad ; le 27, le capitaine Leclerc, René Plevin et Claude Hettier de Boislambert, prennent le Cameroun ; le 28, le colonel de Larminat, le médecin général Sicé et le commandant Delange, rallient le Congo. Le 29 août, c'est au tour de l'Oubangui-Chari. La Polynésie française (2 septembre), les établissements français de l'Inde (9 septembre) et la Nouvelle-Calédonie (24 septembre), suivis par le Gabon (9 novembre), vont constituer la base territoriale de la France libre.

Fin août 1940, après les trois glorieuses, le Général décide de partir pour tenter de rallier l'Afrique Occidentale Française (AOF). Le 23 septembre, c'est le drame de Dakar ! Le gouverneur Boisson et la marine de Darlan font tirer sur les bateaux arborant le drapeau blanc et le drapeau français. De la Porte des Vaux : « *Je préfère fuir ce spectacle écœurant : voir des marins français fusillés par d'autres marins français* ». Cette épreuve douloureuse sera à nouveau vécue par les Français libres, lorsqu'au Moyen-Orient, l'amiral Darlan abandonnera la fameuse, et hypocrite, neutralité vichyste en laissant les bases françaises à la disposition des nazis (Protocole de Paris 27-28 mai 1941).

Le 27 octobre 1940, la France libre publie le *Manifeste de Brazzaville*, qui reprend et affine l'analyse de Churchill du

23 juin. À cette occasion, le Général crée le Conseil de l'Empire qui lui donne un statut international et les Compagnons de la Libération.

Le lieutenant de vaisseau Louis Honoré comte d'Estienne d'Orves. Pendant ces événements, arrive à Londres le capitaine de Frégate Honoré d'Estienne d'Orves (4). Charles d'Aragon (5), compagnon de Jacques Renouvin dans les Groupes francs, l'a rencontré à plusieurs reprises avant-guerre dans les milieux de la démocratie chrétienne : « *D'Estienne d'Orves ! Il n'existe sans doute pas de nom plus parfaitement voué au respect des meilleures traditions. Mais en l'entendant prononcer par l'ancien directeur de L'Aube (Francis Gay), je ne pouvais m'empêcher de penser à la marche du temps. J'avais approché ce jeune officier royaliste qui m'avait paru tout ensemble issu de Bonald et de Vigny...* »

L'engagement du « corvettard » Honoré d'Estienne d'Orves (6) date des premiers instants où, capitaine de corvette, il sert d'aide de camp à l'amiral Godfroy sur le Duquesne, navire amiral de la force X, basée à Alexandrie (Égypte). Dès que l'amiral Darlan, après l'armistice, donne l'ordre de « prendre les dispositions de combat » contre les navires anglais de l'amiral Cunningham, pour nombre de marins la coupe est pleine. Lorsque passe dans le port, le colonel Edgard de Larminat, d'Estienne d'Orves « franchit le Rubicon » et s'engage dans les Forces Navales Françaises Libres (FNFL). « *J'ai considéré que mon devoir était de continuer (la guerre) puisque tout n'était pas perdu... J'ai pensé que j'agissais conformément à nos traditions de famille...* »

Du 5 au 18 juillet il rassemble ses compagnons. Au bureau des FNFL, au Caire, ils sont reçus par Guillaume d'Arcimolles et Robert de Kersaunon (7). Le vendredi 19 juillet, la compagnie quitte la Méditerranée et arrive fin septembre à Londres. D'Estienne d'Orves demande à repartir combattre. Il est muté au deuxième, puis au troisième bureau de l'état-major.

Châteaueux et le réseau Nemrod. Rapidement il devient l'adjoint d'André Dewavrin, l'extraordinaire colonel Passy du Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA). Le colonel à propos du capitaine « *C'était un garçon délicieux, plein de courage et d'abnégation, un véritable saint, mais aussi peu fait que possible pour les services du renseignement* ». D'ailleurs lorsque d'Estienne d'Orves décide de repartir pour la France, Passy : « *Je m'opposai fortement à son projet, à la fois parce que j'estimais qu'il était trop confiant pour faire un agent secret, et parce qu'il était encore trop tôt pour que le chef des services secrets allât lui-même en mission en France* ». D'après le capitaine Roger Wietzel, futur amiral : « *Il obtint de De Gaulle, après une entre-*

vue d'une heure... l'autorisation d'aller en France pour mettre sur pied les premiers éléments de la Résistance... » D'Estienne d'Orves dans la clandestinité prend le nom d'un de ces ancêtres, Châteaueux. Il écrit à sa femme : « *Je ne peux, vois-tu, admettre l'idée d'une France vassale. Je sens que c'est travailler pour mes enfants que de tenter de libérer notre patrie* ».

Le 22 décembre, après une traversée houleuse, Châteaueux est en Bretagne. Il se met au travail, organise le réseau Nemrod entre Bretagne, Nantes et Paris. Dans la capitale, grâce à Jean Auzias de Turenne, il croise Max André, Max Heilbronn, Emilien Amaury, etc., et retrouve quelques amis de son groupe chrétien d'avant-guerre : le professeur Gustave Michaut, le duc Antoine de Gramont, Francis Gay, etc. Il ne reste pas longtemps à Paris et retourne, le 20 janvier, à Nantes où le télégraphiste fait des siennes.

Comme très souvent dans la Résistance, c'est de l'intérieur que la trahison vient. Son radio télégraphiste, qui a pourtant fait la première émission vers Londres à la Noël 1940, un Alsacien nommé Alfred Gaessler, maintenant se déclare germanophile. À Nantes, il prend contact avec le contre-espionnage allemand.

Le 21 janvier 1941, Estienne d'Orves, de passage à Nantes, est arrêté. Vers 2 heures du matin la maisonnée est cernée. Il se débat, tente de fuir, jeté à terre, frappé à la tête, maîtrisé, il est ligoté avec des fils électriques. Tout le réseau est démantelé, 26 résistants sont arrêtés, dont Yvonne Du Bois de la Patellière (8), une autre descendante de l'insurrection vendéenne.

Arrêté, conduit à Berlin avec ses compagnons d'infortunes, le Tribunal du peuple le renvoie à Paris pour être jugé par Ernst Roskoten (9), le président de la cour martiale du *Gross Paris*. En attente d'être jugé Honoré d'Estienne d'Orves, séparé de ses amis, passe ses journées à la prison pour femmes du Cherche-midi, entouré de résistantes. De sa cellule, Mary Lindell, l'entend une nuit : « *Rappelez-vous que vous avez l'honneur de combattre pour la France... Nous serons quelques-uns à mourir. C'est inévitable. Prions Dieu qu'il nous permette de mourir comme il faut.* »

La mise à mort des Patriotes. Le 13 mai s'ouvre le procès du groupe Nemrod. Le 26 mai 1940, le capitaine de corvette Honoré d'Estienne d'Orves, Yan Doornick, Maurice Barlier, etc., sont condamnés à mort. Toute la presse, des deux zones, annonce la sentence du tribunal allemand.

Deux jours après, le 28 mai, dans la zone Vichy, donc sans pression allemande directe, le Tribunal maritime de Toulon, sous l'autorité de l'amiral Darlan, condamne Honoré d'Estienne d'Orves pour désertion et dissidence à vingt ans de détention et à la confiscation de ses biens.

Gardés en cellule à Paris les résistants servent « d'otages », pression indirecte sur le gouvernement français. La situa-

tion change lorsque Hitler se décide à rompre le pacte germano-soviétique et à attaquer le pays de Staline. En France, fin juin 1941, le Parti communiste, clandestin depuis octobre 1939, décide d'entrer dans la Résistance : « *Tous ces peuples voient dans les ennemis de l'Union soviétique leurs propres ennemis qu'ils abattront par tous les moyens* » (tract de *L'Humanité* clandestine du 22 juin 1941).

À Paris, le 21 août 1941, le communiste Pierre George, un ancien des Brigades internationales, dit le colonel Fabien, avec trois complices, abat dans le dos un marin allemand, l'aspirant Alfons Moser, simple auxiliaire d'intendance.

En représailles, les Allemands ont sous la main les résistants du réseau Nemrod déjà condamnés à mort. Le général von Stülpnagel décide de faire un exemple et, le 29 août 1941, dans la carrière du Mont-Valérien, le lieutenant de vaisseau Louis Honoré comte d'Estienne d'Orves, Maurice Barlier, Yan Doornick, sont fusillés.

De l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, un ancien camelot du roi, le père Couturier, ami d'Élisabeth de Miribel, écrit à l'annonce de cette exécution : « *C'aura été l'une des pires fautes de l'Action française que d'avoir corrompu ce qu'il y avait de plus pur et de plus fier dans les traditions de l'aristocratie française. Et même, très simplement, ce qu'il y avait de plus noble dans la tradition monarchique. Dans le drame qui vient de se jouer à Paris, il est bon que la première victime soit noble. Il est tombé à la place que l'honneur assignait à la noblesse française* » (10). ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Guy Courtin de Neufbourg.)

(1). Ce qui laissera le champ libre à la *Wehrmacht* pour faire plus d'un million de prisonniers.

(2). Sébastien Lapaque, *Georges Bernanos encore une fois*, Actes Sud, et *Sous le soleil de l'exil*, Georges Bernanos au Brésil, 1938-1945, Grasset.

(3). Éric Brothé, *Un Chevalier de la France Libre : Jacquelin de la Porte des Vaux*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2017.

(4). Étienne de Montety, *Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français*, Perrin 2001.

(5). Charles de Bancalis de Maurel d'Aragon naît à Bourges, le 10 novembre 1911. Pendant l'entre-deux-guerres, il devient journaliste à *L'Aube*, à *Temps présent* et à *La Revue des deux mondes*. Charles d'Aragon dont le père fut camelot du roi (mort lors de la Grande Guerre) par fidélité à Jacques Renouvin, sera abonné à *Royaliste* jusqu'à sa mort en 1986.

(6). Le comte Louis Honoré d'Estienne d'Orves est un descendant de Charles de Baumont d'Autichamp et de Pierre Constant de Suzannet, deux héros de l'insurrection vendéenne.

(7). Arrière-neveu de Georges Cadoudal

(8). Yvonne Dubois de la Patellière sera relaxée. Ses ancêtres, Denis (1772-1834) participe à l'insurrection royaliste (chef de division dans l'armée catholique et royale de Vendée) et son frère cadet, Jérôme, prend comme régisseur de son domaine son compagnon d'armes des luttes vendéennes, Joseph Écomard qui sera maire de Paulx (Loire-Atlantique). Son descendant Denis de la Patellière, cinéaste, réalisera : *Un taxi pour Tobrouk* (1960), *Le Tatoué* (1968), etc.



© MICHEL POURNY.

UNE NOUVELLE INÉDITE DE LOUIS-XAVIER PÉREZ

Éloge du Grand Homme

En cette année de commémoration de Napoléon Bonaparte, *Royaliste* se devait d'apporter sa contribution à la mémoire du mythe national. Nous le faisons à notre manière, un peu distanciée, en publiant cette nouvelle de notre ami Louis-Xavier Perez qui prend beaucoup de liberté avec le Grand Homme. Il est vrai que le héros de cette histoire a quelques avantages à nos yeux : il ne fait pas tirer sur les femmes et les enfants de l'église Saint-Roch, il n'inonde pas l'Europe de sang français et il rétablit le roi légitime. L'avantage de l'été, c'est qu'il permet de rêver à un autre cours de l'Histoire...

Aujourd'hui 5 mai 2021, nous célébrons le bicentenaire de la mort du Grand Homme.

Chacun a en mémoire la silhouette du personnage : son bicorne, sa redingote grise au revers de laquelle il glissait sa main, ses hautes bottes, son profil et son regard aquilins. Tout le monde sait qu'il fut le restaurateur de la Grandeur française, que son action marque encore aujourd'hui nos institutions politiques et administratives, notre organisation juridique et militaire, nos arts... Pourtant, au-delà de ces vagues idées et représentations qui imprègnent notre imaginaire national, beaucoup, et particulièrement dans les jeunes générations, ne connaissent pas tellement plus de détails sur sa vie et son œuvre. À l'occasion de cette commémoration, voici donc quelques rappels...

Jacques de Roux d'Arbaud naquit à la Martinique, le 1^{er} octobre 1768, fils d'un officier de la milice de Fort-Royal issu de la noblesse parlementaire provençale. Il vécut sur son île une enfance heureuse et insouciance, faite de jeux et de vagabondages sur les grèves et dans les forêts. Détail qui aura son importance par la suite,

il lia alors une relation complice avec une adolescente de six ans son aînée, une amie de sa sœur dénommée Rose Tascher de la Pagerie. Le départ de cette dernière pour une école de filles en métropole rendit mélancolique cet enfant sentimental. Mais il ne tarda pas à suivre le même chemin et son père l'envoya pour ses quinze ans à l'école des Gardes de la Marine à Toulon.

Jeune officier de Marine, il se trouvait encore à Toulon lorsqu'éclata la Révolution de 1789. Enthousiaste au début pour les idées nouvelles et une royauté réformée, Jacques déchantait peu à peu et l'exécution du roi le 21 janvier 1793 le révolta définitivement. Aussi, il se retrouva en première ligne lorsque les royalistes s'emparèrent de Toulon contre la Convention en septembre. Le 1^{er} octobre, d'Imbert, chef des insurgés, fit proclamer l'enfant du Temple, Louis XVII, roi de France et hisser le drapeau à fleur de lys. Lors du siège de la ville par l'armée jacobine, de Roux d'Arbaud se distingua par l'usage ingénieux qu'il fit de l'artillerie contre les batteries des assaillants. Le 30 novembre, il dirigea une sortie victorieuse qui brisa définitivement le siège. Peu après le régent, Louis, comte

de Provence, put rentrer d'exil et rallier la région rebelle.

Parfaitement confiant en Jacques de Roux d'Arbaud, le régent l'envoya secrètement en mission à Paris fin 1794. Là, le jeune officier trouva refuge chez son amie d'enfance Rose, devenue Joséphine de Beauharnais, veuve d'un militaire révolutionnaire guillotiné quelques mois auparavant. C'est alors que commença leur liaison amoureuse. Hébergé par sa maîtresse et utilisant ses relations et réseaux, Jacques mena plusieurs actions nocturnes visant surtout à libérer des opposants royalistes. Agissant toujours le visage masqué d'un foulard rouge, cet épisode de sa vie fut bien plus tard immortalisé par la série de romans populaires anglais écrits par la baronne Orczy : *Le Mouton rouge*.

Mais le plus grand coup d'éclat de Jacques de Roux d'Arbaud durant sa clandestinité parisienne fut évidemment l'opération téméraire et rocambolesque qui permit la libération de l'Enfant-roi de la prison du Temple. Déguisés en ménagères, Jacques et ses compagnons pénétrèrent dans l'édifice et parvinrent à en faire évader Louis XVII caché dans un panier à

D.R.



À Trafalgar, la flotte française, commandée par l'amiral de Charrette, écrase l'escadre anglaise. À l'annonce de la mort de Nelson, l'Angleterre est sidérée.

linge. Ils l'emmenèrent ensuite se cacher auprès du chevalier de Charette qui continuait la lutte en Vendée.

Revenu à Paris, de Roux d'Arbaud figura parmi les meneurs de l'insurrection royaliste parisienne qui renversa la Convention, le 5 octobre 1795. C'est depuis les marches de l'église Saint Roch qu'il harangua la foule avant l'assaut final.

Le régent et le jeune roi installés à Paris dans la liesse populaire, Jacques, doté d'un grand sens politique, devint un proche conseiller du nouveau pouvoir. Ainsi, au lieu d'un Ancien régime contre-révolutionnaire et revanchard se mit en place une monarchie réformée et équilibrée qui conserva certains symboles et institutions du régime précédent : drapeau tricolore (frappé d'un lys rouge en son centre), Fête de la Fédération, Assemblée nationale (représentant les départements et les corporations – la loi Le Chapelier ayant quant à elle été abolie)... « *Ensemble reprenons le grand mouvement de 1789 !* », proclama le régent lors de sa cérémonie d'investiture.

Mais aussi, contrairement aux attentes des puissances coalisées, la nouvelle royauté française refusa de céder les gains territoriaux de la Convention, arguant que celle-ci avait en ce domaine réalisé le rêve des rois. La France intégra donc la Belgique, la Rhénanie, la Savoie et Nice. La République batave devint royaume de Hollande sous la couronne de Charles, frère du régent. La guerre continua donc.

En mars 1796, Jacques épousa Joséphine. Immédiatement après, le régent l'envoya à la tête d'une délégation et d'une petite armée au Piémont pour négocier avec son beau-père le roi de Sardaigne et Piémont la compensation de ses pertes territoriales. Ainsi, la France offrit la Corse à son nouvel allié et l'aida militairement à s'emparer de Gênes. L'Autriche n'accepta pas ces manœuvres françaises et lança une offensive contre le Piémont. À la tête

des troupes franco-piémontaises, de Roux d'Arbaud défit les Autrichiens à Arcole – le jeune chef emmenant ses troupes sur le pont, chevelure et drapeau au vent, inspira par la suite de nombreux artistes – et à Rivoli. Les Français s'emparèrent ensuite des possessions habsbourgeoises en Italie : Milan, Modène, Toscane.

Cette Campagne d'Italie prit fin avec la signature du traité de Campo Formio, le 26 octobre 1797. Un duché de Lombardie fut alors créé et attribué avec l'autorisation du régent au propre beau-fils de Jacques : Eugène de Beauharnais, qui s'était illustré dans cette campagne. Modène et Toscane fusionnèrent avec Parme pour former un royaume d'Étrurie sous le sceptre des Bourbon-Parme. La République de Venise, les États pontificaux et le royaume des Deux-Siciles gardèrent leur indépendance sous la protection française. La libération de La Fayette, prisonnier des Autrichiens, constitua l'une des clauses du traité. Rentré en France, le marquis s'enthousiasma pour la nouvelle monarchie : « *C'est la meilleure des Républiques* », dira-t-il.

En 1798 et 1799, le régent confia une nouvelle mission à Jacques de Roux d'Arbaud : il s'agissait, sous prétexte d'une expédition scientifique en Égypte, d'envoyer une ambassade auprès du sultan ottoman en vue de tisser une nouvelle alliance avec la Sublime Porte pour contrer les manœuvres des Coalisés. Les effets de ces démarches furent l'assouplissement de la politique ottomane à l'égard des chrétiens et l'apaisement des Balkans.

Quelque temps après, on put croire la guerre terminée lors de la signature par le régent des traités de Lunéville et d'Amiens avec l'Autriche et l'Angleterre. Le 27 mars 1803, Louis XVII, arrivé à l'âge de 18 ans, entama son règne personnel et fut sacré à Notre-Dame de Paris. Jacques de Roux d'Arbaud assista en bonne place à la cérémonie, comme on peut le constater sur

le célèbre tableau de David. Le jeune souverain nomma immédiatement après celui qu'on appelait désormais le « Consul », du fait de ses succès dans les opérations étrangères, Premier ministre.

La paix augurée par l'avènement du jeune monarque fut hélas de courte durée. En effet, de Roux d'Arbaud avait, lors d'un accord secret avec l'Espagne en 1800, récupéré la Louisiane pour la France. À partir de ce moment, les États-Unis tentèrent de négocier financièrement avec le régent puis le roi pour s'emparer de ce territoire qui, redevenu français, empêchait leur expansion vers l'Ouest. Constatant son échec et la politique de peuplement entamée par la France, le jeune État américain lança une offensive militaire pour conquérir la Louisiane. Jacques de Roux d'Arbaud se rendit lui-même au Nouveau Monde pour diriger les opérations de résistance à l'invasion. Non seulement la France ne céda pas, mais les États-Unis eurent la surprise de devoir affronter dans leurs territoires récemment conquis entre les Appalaches et le Mississippi, une révolte des « *Frenchie*s » et des Amérindiens peuplant cette zone. Les insurgés leur menèrent une impitoyable guerre d'embuscades qui les mis en déroute et agrandit encore ainsi l'étendue de la Louisiane, contenant les États-Unis entre les Appalaches et l'Atlantique. C'est d'ailleurs dans cet épisode que s'illustra le jeune trappeur « *frenchy* » du Tennessee David Croquetagne, descendant d'un capitaine de la Garde de Louis XIV. Après une carrière politique au sein du Parlement du vice-royaume, Croquetagne trouva la mort lors du siège de Fort Alamo durant la révolte des Français du Texas contre l'Espagne et les troupes du général Diego de la Vega en 1836 ; mais ceci est une autre histoire...

Ne supportant plus la résurgence de la puissance française, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, bientôt rejointes par la Prusse, formèrent une nouvelle coalition contre le jeune royaume. Les hostilités militaires reprirent donc et la Marine française, dirigée et rétablie depuis 1795 par l'amiral et ministre de Charette, affronta la Marine britannique. Le 21 octobre 1805, la victoire française lors de la bataille navale de Trafalgar qui vit la mort de l'amiral Nelson plongea l'Angleterre dans la sidération. L'armée française débarqua ensuite victorieusement en Grande-Bretagne et renversa George III qui s'enfuit sur ses terres du Hanovre. Les Français installèrent sur le trône d'Angleterre le prétendant jacobite héritier des Stuarts, le cardinal-duc d'York, sous le nom d'Henri IX. Le nouveau roi d'Angleterre fit revenir l'Église anglicane dans le giron de Rome et rendit le Québec et l'Acadie à la France. Parallèlement à ces opérations navales, de Roux d'Arbaud dirigea une vaste offensive continentale de la France et de ses alliés (Hollande, Espagne, Piémont, Étrurie, Deux-Siciles) en Europe centrale qui triompha lors de la bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805. Par le trai-



5 mai 1840. Le roi Louis XVIII organise le retour des cendres de Roux d'Arbaud, qui sont transférées au musée royal des Invalides.

té de Presbourg qui s'ensuivit, l'Autriche amoindrie quitta le conflit et son souverain renonça au Saint-Empire. De concert avec les princes allemands, le Premier ministre français simplifia la carte de l'Allemagne : Bade, Wurtemberg, Bavière et Saxe firent allégeance à la France ; un royaume de Westphalie fut créé, attribué au cousin de Louis XVII, Louis-Philippe d'Orléans.

La Prusse et le Hanovre refusèrent la nouvelle configuration et poursuivirent la guerre aux côtés de la Russie. Les victoires de la France et de ses alliés s'enchaînèrent jusqu'à l'entrevue de Tilsit, le 25 juin 1807, qui clôtura définitivement la « Guerre de 15 ans » (1792-1807), dernière guerre européenne. Le roi de France et le tsar de Russie scellèrent la paix et l'alliance franco-russe. Un royaume de Pologne fut recréé avec un Poniatowski pour roi ; George de Hanovre dut abdiquer et son royaume fut intégré à la Westphalie ; la Prusse subsista mais amputée et affaiblie.

Au début de l'année 1810, Jacques de Roux d'Arbaud fut envoyé en ambassade par Louis XVII auprès de l'empereur d'Autriche : « Sire ! Je viens au nom du roi de France, mon Maître, demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, Votre illustre Fille. Les qualités exceptionnelles de cette princesse la rendent digne d'un grand trône. » Ainsi, l'union de Louis XVII et de sa cousine Marie-Louise fut consacrée au Louvre, le 2 avril de la même année. Le 20 mars 1811, naquit leur fils Louis, assurant ainsi la pérennité de la dynastie.

Estimant son rôle terminé, Jacques de Roux d'Arbaud se retira alors, accompagné de sa bien-aimée épouse Joséphine, sur l'île de leur enfance, la Martinique, où ils s'éteignirent, elle en 1814 et lui en 1821. Le 5 mai donc. En 1840, le roi Louis XVIII mourut à son tour. Son successeur, Louis XVIII, en hommage à son père et à son fidèle et glorieux Premier ministre, fit revenir les cendres de Jacques de Roux d'Arbaud pour les inhumier en l'église des Invalides à Paris, sous les acclamations populaires.

Mais en ce 5 mai 2021, alors que notre roi François IV préside les cérémonies d'hommage au Grand Homme et à son œuvre dans ces mêmes Invalides, on ne saurait clore cette évocation sans rappeler une autre cérémonie qu'il présida, plus discrètement, à Brest, le 29 juin 2011 : celle de l'inhumation de l'Inconnu de Vanikoro.

Rappelons-nous. Le 1^{er} août 1785, les vaisseaux La Boussole et L'Astrolabe, commandés par La Pérouse, quittaient Brest pour un grand voyage à travers le monde. Louis XVI lui-même parrainait cette expédition, reflet de l'esprit d'aventure et de curiosité scientifique de l'époque. Mais au bout de quelques années, la flottille disparut mystérieusement. « A-t-on des nouvelles de Monsieur de La Pérouse ? » sont les paroles qu'on prête au malheureux souverain alors qu'il allait monter à l'échafaud.

Il fallut en effet longtemps pour avoir des nouvelles de Monsieur de La Pérouse.

En 1827, le capitaine Dillon localisa des épaves aux abords de l'île de Vanikoro, au Sud du Pacifique. C'est seulement au début de notre XXI^e siècle que la Marine royale française identifia formellement les épaves des navires de l'expédition de 1785. Alors, d'importantes investigations furent entreprises sur le site, exhumant de nombreux vestiges ainsi qu'un squelette humain entier rapidement baptisé « L'Inconnu de Vanikoro ». Ensuite, généticiens et généalogistes s'ingénierent à identifier le personnage, à partir des rôles d'équipages des deux frégates et des descendances des proches parents des marins.

Ainsi donc, le 29 juin 2011, la Marine inhumait l'Homme de Vanikoro à Brest, qu'il avait quitté plus de 200 ans plus tôt. Dans la cour du château, François IV leva le voile sur la stèle et dévoila un nom et deux dates : « Napoléon Bonaparte 1769-1788 ». L'inconnu s'avérait être un obscur officier corse, Français par hasard, né peu après que l'Île de Beauté devint française et mort peu avant qu'on l'attribue au Piémont. Mais le plus incroyable reste cette anecdote méconnue de la jeunesse de Jacques de Roux d'Arbaud. Encore élève officier, il postula pour embarquer avec l'expédition de La Pérouse mais un autre, plus doué en astronomie, lui fut préféré. Il s'appelait Napoléon Bonaparte. Le destin d'un Grand Homme tient finalement à peu de chose... ■

LOUIS-XAVIER PEREZ.

Présence de Jacques Bainville

L'auteur d'une biographie de Jacques Bainville parue en 2000 (1) ne peut que se réjouir du retour en force de cette référence vingt ans plus tard. L'accueil réservé cette année à une réédition d'un ouvrage de 2008 de Christophe Dickès tranche avec le relatif oubli dans lequel Bainville était tombé entre-temps.

À quoi tiennent ces hauts et bas de l'audience bainvilienne ? Dans les années 1980, aucun éditeur ne souhaitait le publier. Il restait un troisième couteau d'une Action française bien oubliée. Tout changea après la chute du mur de Berlin en 1989, qui marqua le retour à l'Europe issue du traité de Versailles et la réunification des deux Allemagnes, remettant au cœur de l'actualité les principaux thèmes régulièrement commentés par le chroniqueur de politique étrangère qu'était Jacques Bainville pris en tant que tel et non comme d'Action française.

Or bientôt, en ce début du XXI^e siècle, le monde continua de changer de forme sur un mode accéléré. Bainville reprit un petit coup de vieux. On le vit comme l'héritier d'un siècle dépassé, d'un monde désuet, d'un « âge d'or » des diplomates, superbement disséqué par Isabelle Dasque (*Les Diplomates de la République. 1871-1914*, Sorbonne université presses, 2020), un Norpois de la « Belle époque ». Si ses précédents historiques étaient passés de mode et ignorés, sa méthode d'analyse, qui l'avait fait anticiper dans le détail en 1920 le monde de 1935, ne nous aidait plus guère en 2000 pour annoncer celui de 2020, si différent. Le projet de refaire un concert européen voire un directoire mondial, dans la ligne du Congrès de Vienne (1815), a éclaté sous la pression non tant des nationalismes que des populismes.

Et Bainville revint ! Dans sa préface à la nouvelle édition, Dickès le réintroduit dans le jeu : « *Bainville ne serait pas étonné par la politique russe de Vladimir Poutine, les poussées hégémoniques de la Turquie d'Erdogan, le Brexit ou bien même les replis nationaux dans le contexte de la crise sanitaire mondiale* » et d'ajouter plus loin : « *Si Bainville nous pousse à réfléchir, c'est précisément au bénéfice du temps long, pour le parti de l'intelligence et contre la géopolitique de l'émotion.* » Ce dernier terme faisant référence à l'étude sous ce nom de Dominique Moisi (Flammarion, 2011). Depuis Trump, qu'on s'étonnera de ne pas voir cité ici par Dickès, nous sommes au-delà du retour des nations ou du primat de l'émotion. Le populisme s'inscrit dans une révolution sociologique que Bainville n'avait fait qu'entrevoir sous le bolchevisme puis le nazisme : l'ère des masses sur un mode mineur, l'ère de la communication de masse.



D.R.

La plupart des œuvres de Bainville sont redevenues accessibles grâce à l'excellente édition « Bouquins » 2011 dirigée par le même Christophe Dickès. L'intérêt se porte sur le moins connu, ces petits chefs-d'œuvre si bien ciselés que sont les analyses quotidiennes de politique étrangère qui s'étalent de 1908 à 1936 auxquelles Dickès avait consacré sa thèse, sous la direction du professeur George-Henri Soutou. Ce n'est pas tant l'actualité de cette époque qui retient l'attention aujourd'hui que « *les lois de la politique étrangère* » que Bainville en a dégagées. Jean Montador (*Jacques Bainville, historien de l'avenir*, France-Empire, 1984) en énumérait trois : la loi des conséquences ou de causalité, la loi de dépendance ou de continuité, la loi d'oubli.

On pourrait les énoncer ainsi : « *Il faut vouloir les conséquences de ce que l'on a choisi* » ; « *le passé pèse de tout*

son poids sur le présent » ; « *une leçon n'est utile aux peuples que pendant un espace de temps assez court* ». Comme on le voit, elles se corrigent et se combinent l'une l'autre. Bainville, ennemi de l'esprit de système, n'a jamais écrit de traité théorique comme le feront, après l'avoir lu, Raymond Aron et Thierry de

La politique étrangère de la France fut incapable d'arrêter ou d'infléchir les tendances de fond.

Montbrial. C. Dickès montre bien que Bainville avait sans doute mieux compris « *l'empirisme organisateur* » que Maurras lui-même.

Le monde en 2040. Le besoin de comprendre le chaos international, de le structurer, de le rendre plus sûr, donc plus prévisible, est à la mesure du sentiment général d'impuissance à agir sur le

Lectures

■ L'enfer de Gaspard Koenig : dantesque.



Philosophe engagé, Gaspard Koenig est aussi romancier. *L'Enfer*, qu'il a publié au mois de janvier 2021, laisse même à penser qu'il gagnerait à porter plus souvent cette deuxième casquette.

À plusieurs reprises, Gaspard Koenig a déclaré être « communiste ». Dans *Les Échos* (12.06.2019) et *Le Point* (8.07.2020), deux organes de presse plutôt libéraux dans lesquels il a, si l'on peut dire, son rond de serviette. Provocation ? Boutade ? Si l'on se focalise sur le fait qu'il préside par ailleurs Génération libre, un « laboratoire d'idées » fondé en 2013, d'obédience clairement libérale, l'hypothèse la plus probable est qu'il a effectivement plaisanté. Mais si l'on fait l'effort de s'intéresser à ce qu'il écrit, dit et enseigne Gaspard Koenig, rien n'est moins sûr. Et pour peu que l'on daigne se plonger dans *L'Enfer*, le roman qu'il a publié en tout début d'année, ce serait peut-être commettre une effroyable erreur judiciaire que de taxer Gaspard Koenig de libéral, sans autre forme de procès.

S'il en est un, Gaspard Koenig est *a minima* un libéral qui n'a pas oublié de se servir de ce que contient sa boîte crânienne. Sous sa plume en effet, vous chercherez en vain l'indigence intellectuelle chronique et typique des évergumènes formant la mal-faisante mafia des économistes orthodoxes. À vrai dire, Koenig n'est pas tendre avec ces libéraux-là, que l'on a pour habitude de rattacher à l'École de Chicago. Il est même féroce. Autrement plus ravageur qu'un communiste, même rompu à l'art du matérialisme dialectique, c'est-à-dire authentiquement marxiste. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer le portrait désopilant qu'il dresse, dans *L'Enfer*, du monétariste Milton Friedman. Celui-ci n'a rien à envier à ceux qu'esquissent « Frédéric Dard, dit San-Antonio » dans *Con Magazine*, publication que vous pouvez retrouver dans une aventure en deux tomes de son célèbre commissaire, intitulée *Les Con* (1973).

D'une manière plus générale, Gaspard Koenig n'est pas tendre avec le monde qu'appellent de leurs vœux ces libéraux traditionnellement connus sous le nom d'« utilitaristes ». Dans le droit fil de ces écrivains qui ont naguère étrillé la société de leur temps en faisant mine d'envoyer leurs personnages étudier les mœurs de communautés situées sous d'autres latitudes (Thomas More, La Meilleure Forme de communauté politique et la nouvelle Île d'Utopie, dit *L'Utopie*, 1516), Gaspard Koenig lamine avec entrain la sienne, qui est aussi la nôtre. Mais contrairement à

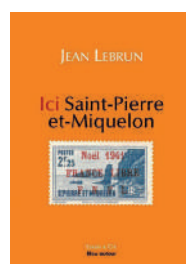
ses illustres prédécesseurs – et pour cause, « *le temps du monde fini* » prédit par Paul Valéry est depuis advenu –, il n'imagine pas une excursion dans quelque lointaine contrée. Il propulse son personnage principal – un obscur et déprimant professeur d'économie disciple de John Nash, Gary Becker et consorts –, en un lieu où il ne fait en théorie pas bon se retrouver. Du moins si l'on croit ce qu'en disent les grandes religions monothéistes – comme certains polythéismes de l'Antiquité d'ailleurs. Ce lieu, c'est l'enfer. D'un certain point de vue, il est aussi terrifiant, peut-être plus, que celui décrit par Dante Alighieri dans sa *Divine Comédie*, composée entre 1357 et 1362. Peut-être parce que plus on suit le personnage dans ses mésaventures, à la fois drôles et effroyables, plus on se dit que ce dernier a de très (trop) nombreux points communs avec notre grand ordinaire : notre monde de tous les jours. Peut-être parce qu'on réalise, et c'est brutal, que l'enfer, c'est moins « les autres » (Jean-Paul Sartre, *Huis Clos*, 1943), que soi-même, mais aussi... le mouvement perpétuel, chaque jour ou presque encensé *ad nauseam*, auquel d'aucuns voudraient nous condamner ici-bas.

Dans tous les cas, il faut certainement lire *L'Enfer*, sorte de conte philosophique, ce genre dans lequel ont excellé Voltaire et Diderot au Siècle des Lumières, et que Gaspard Koenig revisite et renouvelle. En bon dialecticien. ■

SAMUEL BON.

► Gaspard Koenig, *L'Enfer*, Éditions de L'Observatoire, avril 2021.

■ Ici Saint-Pierre-et-Miquelon.



Une colonie sans indigènes, fréquentée par les Eskimos ou les Amérindiens archaïques avant que les Basques, Bretons et Normands y débarquent... Trois îles dont la plus petite, Saint-Pierre, est la plus peuplée (# 6000 aujourd'hui). Le blizzard et la neige y rendent le climat difficile, mais un filon marin, au débouché du golfe du Saint-Laurent, y a fait abonder la morue, pêche en déperdition aujourd'hui.

Quant à son histoire – anglaise jusqu'au XIX^e siècle où Louis XVIII put la rattacher à la France – Jean Lebrun la fait commencer, quant à lui, à Noël 1941, lorsque le général de Gaulle décide de l'inclure dans la liste des territoires d'Outre-mer à rattacher à la France libre et y envoie pour cela la figure haute en couleur de l'amiral Muselier, secondée du jeune Alain Savary, qui assumera pour un temps la charge d'Administrateur. Et, de fait, l'aventure vaut d'être narrée, sous la plume inimitable du

monde extérieur et les forces de la mondialisation. Les prévisions déduites par Bainville ne se sont réalisées que parce que la politique étrangère de la France fut incapable d'arrêter ou d'infléchir les tendances de fond.

Pourquoi ? Parce que ses principes étaient erronés et qu'elle était incapable d'agir contre ses principes. Bainville croyait encore en 1920 pouvoir influencer la politique de la Troisième République par cet ouvrage éponyme que fut *Les Conséquences politiques de la paix*, mais aussi en ayant accès aux centres de décision diplomatique, soit au Palais-Bourbon, soit au Quai d'Orsay, au service d'une République qui serait devenue monarchique, comme cela arrivera en 1958, condition nécessaire (quoique non suffisante) d'une action extérieure. Proche de Deschanel, de Millerand, de Poincaré (auquel il succéda en 1935 à l'Académie française), voire parfois de Briand et de Berthelot, correspondant de nombreux ambassadeurs de France, il confiera avec regret à la fin de sa vie : « *J'étais fait pour m'asseoir au fauteuil de Vergennes* ».

L'Action française n'a pas ramené le roi. Au-delà des institutions, il aura manqué à la Troisième République une droite de gouvernement. Henri-Irénée Marrou l'écrira dans sa nécrologie de Bainville à *Esprit* en février 1936 : « *Si son intelligence avait été de l'ordre de l'action, il eût crié à Maurras casse-cou* ».

Républicaine dans un siècle de rois, démocratique dans un monde autocratique, laïque dans un univers religieux, agnostique dans une ère idéologique, « provincialisée » sur une planète décolonisée, la France passe aujourd'hui pour méritocratique dans un âge médiatique. Imagine-t-on Bainville sur le plateau de CNews ou twittant ? Bainville n'est pas le Zemmour du premier tiers du XX^e siècle. Lassé de se répéter sans être entendu, fatigué de prêcher des convaincus et de crier dans le désert, le succès de ses ouvrages historiques et l'élection à l'Académie française mettront du baume sur ses plaies mais ne le guériront pas de sa grande frustration de ne pas avoir pu changer le cours sinon de l'histoire, du moins du destin de la France dans le monde. ■

DOMINIQUE DECHERF.

► Christophe Dickès, *Jacques Bainville. Les lois de la politique étrangère*, éditions de l'Artilleur, Bernard Giovanangeli, nouvelle édition mars 2021.

(1). Dominique Decherf, *Bainville. L'intelligence de l'Histoire*. Biographie, Bartillat, 2000.

conteur-né qu'est notre homme de radio, avec ses curiosités profondes et universelles.

On n'imagine pas, avant de l'avoir lu, combien ces petites îles furent, comme autant de points d'acupuncture, sensibles aux convulsions de l'histoire. D'apparence si négligeable, elles firent faire des cauchemars aux puissances anglo-saxonnes qui observaient avec méfiance les entreprises de l'aventurier militaire en rupture de ban qu'était à leurs yeux Charles de Gaulle. Au point d'être soudain au cœur des pourparlers que Churchill mena avec Roosevelt et au terme desquels, par lassitude, David eut raison de Goliath et la fidélité du petit archipel transita de Vichy à la horde du « Condottiere ».

« C'est, au flanc de l'Amérique, un échantillon de la France libre mais aussi une récapitulation de la France, avec ses conflits familiaux, sociaux, religieux », écrit l'auteur, avant d'en dérouler la chronique. On peut donc, grâce à lui, suivre épisode par épisode les démêlés entre les acteurs de cette affaire symbolique. Tout semble s'y jouer en réduction : la taille de la « flotte française » intervenante, celles des troupes recrutées, l'ampleur des territoires, celle des communautés qui s'opposent ou se joignent, tout un microcosme dont les éléments populaires, qu'ils soient politiques ou religieux, recoupent fidèlement les déchirements du moment et de la métropole.

La chose se lit comme un roman, avec des aperçus saisissants sur les comportements des personnages : les découragements et les foucades du Général, les impatiences bougonnes de Churchill, les énervements de Roosevelt, et, parmi les acteurs, la personnalité inconfortable de l'amiral Muselier qui y jouera son destin dans la Résistance, mais aussi la loyauté du jeune Alain Savary, succédant aux manettes de ce drôle de territoire à une personnalité non moins marquante, celle de Gilbert de Bournat, nommé là par le Front populaire en « chevalier des causes perdues » écrit Jean Lebrun, développeur passionné de son petit archipel, et qui demeurera contre vents et marées un « vichy ».

Muselier, qu'Hettier de Boislambert décrit comme « un monsieur fort sale qui se prétend amiral... l'air d'un coursier tombé dans un poussier de charbon... » et que Larminat voit comme « un Levantin, la hanche et l'œil lourds qu'on verrait très bien faire un peu de danse du ventre sur la table en fin de bordée. », vaut à lui seul la lecture de ce récit où tempéraments et circonstances foisonnent. Enfin, la galerie se complète par la description de l'ecclésiastique qui fut, par vocation paradoxale, l'homme-clé de la situation : Mgr Poisson, le bien nommé préfet apostolique spiritain, moins et plus qu'un évêque en raison de sa position géographique qui lui laissait assez d'autonomie pour ne mettre en avant que les options de son ordre, c'est-à-dire ici de l'ordre du Maréchal. Bras de fer dans

lequel il usera tous les pouvoirs civils, militaires et même la patience du père de Bélinay, jésuite à qui il aurait volontiers interdit... la messe.

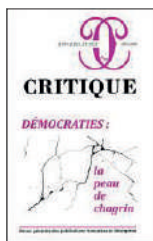
Bref, autant de détails qui éclairent finement la géopolitique, et un éclairage de plus sur l'invraisemblable aventure qui mena à notre Libération. ■

LUC DE GOUSTINE.

► Jean Lebrun, *Ici Saint-Pierre-et-Miquelon, Bleu autour*, mai 2021.

Dans les revues

■ Démocraties : la peau de chagrin.



Faut-il s'inquiéter pour l'avenir de la démocratie, comprise non comme un simple type de régime politique, mais comme un cadre à la garantie concrète de nos libertés, l'État de droit ? La question est régulièrement posée par

les revues. Après les *Cahiers philosophiques* (« Embarras de la démocratie »), *Cités* (« Désordres dans la démocratie ») et *Esprit* (« Le mythe de l'impuissance démocratique »), c'est au tour de la revue *Critique*, fondée en 1946 par Georges Bataille, d'examiner les « nouveaux autoritarismes », sous lesquels vivrait 40 % de la population mondiale.

En se gardant d'entrer dans les controverses sémantiques – autoritarisme, illibéralisme, démocratie autoritaire, etc. – les articles réunis, s'attachent, en prenant appui sur des ouvrages récents, à comparer ces régimes et à en fouiller le « terreau conceptuel, culturel ou religieux », afin de dégager les « zones tampons, zones de frictions dans lesquelles interagissent les ferments de la décomposition démocratique et ceux de la virulence autoritaire ».

On est en présence de régimes hybrides à la fois autoritaires et électoraux, dans lesquels les institutions démocratiques finissent par être subverties « légalement et subrepticement » par un politicien élu régulièrement. Les principales étapes de la « dictature par les urnes » sont généralement les mêmes. Un démagogue hostile à la classe politique se fait élire à la fonction exécutive. Il respecte un certain formalisme démocratique. Mais il s'en prend aux « arbitres de la vie publique », nomme des fonctionnaires, policiers et magistrats acquis à sa cause, avant de réformer les juridictions constitutionnelles. Puis il marginalise ou réprime les opposants, s'attaque directement aux juges et parlementaires. Profitant généralement d'une situation de crise, il transforme les règles du jeu électoral, limite les libertés publiques et étend le pouvoir de l'exécutif.

Ce démantèlement progressif des démocraties peut parfaitement se faire « au nom de la défense des valeurs démocratiques elles-mêmes : contre des élites détentrices d'un pouvoir jugé illégitime et accusées, suivant les circonstances, de corruption, de censure, de trahison », ce qu'illustrent les exemples de l'Iran, de la Russie ou de la Turquie. Sans rejeter le principe électoral et certains attributs de la démocratie – parlement, cour constitutionnelle, partis politiques – ces « pouvoirs gothiques » se pensent « comme une réponse nationale et radicale à la démocratie libérale, coupable d'avoir détruit la nation comme entité organique ». Ils conçoivent le « peuple-nation » comme « une entité homogène, organique et métahistorique », ne distinguant pas la nation et le peuple réel. Cette esquisse d'une « phénoménologie politique de la régression politique » ne permet pas de rendre compte du cas de la Chine dont le système actuel semble pouvoir être qualifié de « néo marxisme technologique », ni des expériences populistes en Europe ou aux États-Unis. Car, malgré l'accès au pouvoir de droites radicales souverainistes, « l'institutionnalité démocratique continue de fonctionner dans les démocraties anciennes et garde, pour le moment du moins, une réelle autonomie par rapport au champ partisan ». Analyser les phénomènes Trump ou Bolsonaro, non comme populistes mais comme une « révolution furtive du libéralisme », accuser le macronisme de dérive autoritaire, n'est pas plus pertinent. Sans doute, le capitalisme s'accommode-t-il fort bien de régimes autoritaires. Mais, « Les critiques radicales du libéralisme qui, aujourd'hui à gauche, semblent ne rien vouloir préserver de son héritage reconduisent l'aveuglement de ceux qui, dans la gauche d'hier, épargnaient leurs critiques aux formes autoritaires ou totalitaires dès lors qu'elles étaient estampillées de gauche ».

L'imperfection est constitutive des démocraties libérales, lesquelles, écrivait Raymond Aron ne sont « jamais conformes à leur idéal ». Les préserver est un exercice difficile : « l'autolimitation des gouvernants », surtout dans les régimes présidentiels « où le gouvernement par décrets demeure une tentation permanente ». Cette exigence suppose aussi, peut-être même avant tout, de se méfier de « ceux qui, blindés d'idéologie ferment leurs yeux ou leurs propres rideaux, pour ne pas se rendre compte de leur inhumanité ». Cette inhumanité caractérisait l'*Homo soviétique*, décrit par la romancière biélorusse Svetlana Alexievitch, qui rappelle que « L'État leur tenait lieu de tout ». Pour sauver les démocraties, conclut un des contributeurs « Il faudra plus de démocratie réelle ». Une affirmation qui pose bien des questions. ■

LAURENT LAGADEC.

► *Critique* n° 889-890 - juin-juillet 2021. (<https://www.cairn.info/revue-critique.htm>)



par Gérard Leclerc

La Fontaine pour toujours

Afin de célébrer le quatrième centenaire de la naissance de Jean de la Fontaine, Emmanuel Macron aura eu au moins la bonne idée de convoquer Fabrice Lucchini à Château-Thierry, pour nous rappeler l'étonnant génie du fabuliste. Je ne suis pas scandalisé, pour ma part, qu'un tel anniversaire donne lieu à une manifestation officielle, au risque de sembler soumettre la république des lettres à l'empire de l'État. Précisément, le cas La Fontaine nous place au cœur de cette question très politique qu'est la relation de la langue à l'esprit d'un peuple. Je n'ose employer le terme d'identité qui prête aujourd'hui à tant de querelles, mais le *volksgeist* pourrait donner prise aussi à équivoque. Le romantisme allemand s'est trouvé à l'origine d'une conception ethnique de la culture, qui n'a pas été sans dommages. Comment nier, pourtant, la pluralité des langues et leurs contributions irremplaçables au trésor commun ? Mais leurs ancrages singuliers ne sont pas forcément contraires à un sens de l'universel qui passe par leur médiation.

Oui, La Fontaine, expression même de la singularité française, est aussi un génie universel, qui se haussant à la langue des dieux, nous offre le plus large panorama de notre humanité. Impossible de nous priver de cette singularité, qui, avec le fabuliste, atteint une perfection telle qu'elle demeure encore le meilleur outil pédagogique, celui qui permet à l'enfant d'accéder à la maîtrise de son langage et à la perception du monde, qui ne va pas sans la perception de l'insertion de l'homme dans le monde. Insertion forcément politique selon Aristote, c'est-à-dire sociale et qui nous renvoie à la profondeur de l'histoire et de la pensée. Voilà qui nous ouvre une perspective. L'homme des fables n'est pas seulement celui qui nous accueille, souriant, au seuil de sa maison, et nous convie à une aimable promenade avec nos frères les animaux. C'est aussi le témoin et le relais d'une tradition, celle qui nous renvoie à la sagesse des anciens. Dans la querelle des anciens et des modernes n'a-t-il pas pris parti pour les premiers ? Ce n'est pas à la réduction simpliste d'un libertin auteur de contes licencieux qu'il faut s'attacher, mais à l'héritier d'Aristote, celui de l'*Ethique à Nicomaque*. Seule l'étude complète des fables permet de se faire une idée exacte de l'ampleur de cette poésie. Et il a fallu le grand livre de Pierre Boutang, paru en 1981 sous la marque de Jean-Edern Hallier et d'Albin Michel pour en explorer toutes les dimensions. Son heureuse réédition par les Provinciales en 2018 a permis à Bérénice Levet de définir le projet de Boutang : « *En plaçant ainsi son étude sur La Fontaine sous le signe d'Aristote et de Vico, Boutang inscrit La Fontaine dans une famille de pensée, une tradition cachée (dont l'histoire est à écrire) dont la figure tutélaire est en effet Aristote et se poursuit avec Vico, en passant par Montaigne, Molière, conduisant jusqu'à Albert Camus, Hannah Arendt et qu'il nous appartient de maintenir vivante aujourd'hui.* » (1)

Une certaine finitude humaine. Le nom de Vico est essentiel pour Boutang. Il explique en avoir fait la connaissance dans les années 1960, et ce fut pour lui une illumination. Vico, c'est l'anti-Descartes, et plus encore l'ennemi de ce qui se réclamera du cartésianisme. Et sa notion d'universaux fantastiques renvoyait directement à La Fontaine. C'était un élargissement de la pensée et de la sensibilité aux dimensions révélées dans le trésor des fables. Pour autant, ce fantastique n'avait rien de démesuré.

Rien de plus actuel et de sérieux que ce partage entre ceux qui défendent une certaine finitude humaine, celle d'un être qui n'est ni ange ni bête, à l'encontre de ceux qui sont pour la démesure, celle qui, loin de faire grandir, risque d'enchaîner à une ingénierie désastreuse. Celle que Bernanos désignait en opposant la France à la civilisation des robots. À l'heure des transgressions bioéthiques, follement adoptées par le régime macroniste, et des projections transhumanistes, le sens des « *limites que gardent les dieux* » n'a jamais été aussi impératif. Sans doute, Boutang s'engage-t-il dans un parcours philosophique qui n'est pas celui du poète. Mais comme l'explique encore Bérénice Levet : « *Il ne s'agit pas d'éclairer la Fontaine par Aristote mais de faire apparaître qu'il y a chez le fabuliste une pensée de la condition politique et morale des hommes aussi consistante, aussi puissante que chez le philosophe.* »

Lorsque parut l'essai de Boutang, *Le Monde* demanda à Marc Fumaroli d'en rendre compte. Le choix était judicieux, l'intéressé étant l'un des meilleurs connaisseurs du fabuliste, sur lequel il avait écrit son propre ouvrage. Sa familiarité avec le XVII^e siècle lui permettait de contredire Boutang sur ce qu'il appelait « *la sociologie de l'Ancien régime* », et notamment la société de cour « *sans laquelle le roi n'est qu'un fantôme ou un tyran* ». « *Or le grand jeu des fables est une méditation sur et pour la société de cour, pièce maîtresse de l'Ancien régime, puisqu'elle était, par excellence, le milieu d'éducation du roi.* »

Mais Boutang ignorait-il cela ? Je ne le crois pas. N'affirmait-il pas : « *La Fontaine pense d'abord, presque uniquement, à la formation des princes, et il ne pouvait penser à autre chose.* » Sans doute Fumaroli s'est-il fixé sur la disgrâce de Fouquet, qui a entraîné son ami fidèle à ne jamais fréquenter Versailles. Boutang le sait très bien, mais son souci historique n'est pas premier. Et d'ailleurs Fumaroli lui rend hommage de son « *analyse forte et juste qui restitue à La Fontaine sa stature de penseur poétique, trop souvent sacrifiée à l'homme de lettres et ses techniques.* » Le véritable objet de la querelle concerne en fait les positions politiques de l'un et de l'autre. Le philosophe aurait passablement remanié l'héritage dix-septième pour l'adapter à ses préjugés. Le premier concerne la monarchie gaullienne, qui, pour Fumaroli a peu à voir avec la monarchie d'Ancien régime, elle serait même d'une autre essence. Le second concerne, pour simplifier les choses, le capitalisme financier. Boutang alléguant La Fontaine contre celui-ci, n'aurait pas compris qu'on ne faisait pas un drame de l'argent, qui à l'époque était « *un cens qui donnait accès à ses honneurs* »

Pourquoi ne pas dire qu'entre libres esprits la discussion est possible ? L'essentiel n'est-il pas que le grand poète demeure la source d'une inspiration et d'une sagesse dont nous ressentons toute la force. ■



► Pierre Boutang, *La Fontaine politique*, Les Provinciales, octobre 2018.

(1). Figarovox, 26 décembre 2018.

Un été avec la France sur la mer

« Il faut dire ce qui est, la littérature française n'a donné aucun chef-d'œuvre maritime. Toutes les nations plus ou moins côtières ont célébré leur geste marine sauf la nôtre » (1).

Si « l'esprit de Dieu planait sur les eaux » (2), le génie français, n'en déplaît à l'ami Jacques Perret, le relaie puissamment, depuis Jean de Vienne, Tourville et Suffren.

La parution du cinquième tome des aventures de Gilles Belmonte nous a donné l'envie de vous faire appareiller avec nos marins et nos écrivains maritimes. Une littérature riche, diverse, digne de l'épopée de nos navigateurs. Tous les genres, toutes les époques. Si l'espace n'était pas compté, nous aurions évoqué la pensée stratégique, avec Castex et Couteau-Bégarie, l'histoire navale, le récit d'aventures et de voyage, avec Monfreid, Moitessier, le merveilleux *Cinq filles en Méditerranée*. Parmi ces écrivains maritimes, tant de royalistes, Pierre Varillon, Alain Gerbault, Jean de la Varenne, Jacques Perret, Jean Raspail...

Après la guerre qui a tant éprouvé notre Marine, les Français se découvrirent marins, avec les Glénans, la démocratisation de la plaisance, les courses océaniques, où la France domine en solitaire. La création du corps des écrivains de marine a officialisé le mariage des lettres et de la mer.

Nous avons choisi trois domaines : le roman, la bande dessinée, l'ethnologie.

(1). Jacques Perret, *La Compagnie des eaux*, Gallimard NRF, mai 1969.

(2). *Genèse* 1, 2.

De Loti à Orsenna, la mer en tricolore

Le roman maritime francophone : des univers si différents unifiés par un thème unique et puissant, la mer, sujet littéraire toujours renouvelé depuis l'épopée de Gilgamesh et l'*Odyssee*. Sous l'influence de deux facteurs contradictoires : elle met l'homme en face de sa vérité, mais aussi les marins ont de tout temps enjolivé les moments forts d'une vie rude et monotone jusqu'à faire épopée d'une soulographie terminée par l'expulsion d'un bordel minable parvenu qu'elle se fût déroulée à Callao.

La marine de guerre a nourri des écrivains notables, Pierre Loti, Paul Chack qui finira mal. Histoire de guerre aussi,



tel *Le vent dans les voiles* de Jacques Perret, où comme souvent chez Perret, le héros navigue entre deux époques grâce à une trappe reliant un bistrot de la rue des Canettes à la frégate de son ancêtre.

Plus récemment Pierre Schoendoerfer a illustré dans *Le Crabe-tambour* le drame d'un officier dans la décolonisation ratée. La fin du roman nous introduit dans l'univers, de la pêche, quand l'officier devenu patron sur les Bancs s'écrie : « [avec le poisson] c'est la guerre ! La guerre totale. Si nous gagnons – ce que je crois – notre victoire sera notre défaite, nous périrons avec la disparition de nos adversaires. La Création survivra – même à la pollution, elle en a vu d'autres au cours des âges géologiques – la Création survivra ; l'Homme ? je ne sais pas... En attendant, il faut bien pêcher, il faut bien vivre. » Il faut lire aussi *Le Grand Marin* de Catherine Poulain, où l'auteure choisit le métier le plus dur, la grande pêche en Alaska. Livre beau et rude d'une femme qui va jusqu'au bout de son défi.

Des trois mâts aux cargos, c'est la marine marchande avec Vercel, Peysson. Le romanesque glissera avec la fin de la voile de la peine des hommes à l'exotisme. Les rapports humains, l'équipage tiennent une place primordiale. Henri Queffélec nous fait vivre dans un monde ilien aujourd'hui disparu où la mer et la foi, omniprésentes, s'enchevêtrent.

Les plaisanciers écrivains démentent dès le XIX^e siècle le vieux dicton « Qui

va en mer pour son plaisir irait en enfer pour passer le temps ». Jules Verne, Maupassant furent des plaisanciers actifs. Les récits de mer de Gerbault, Moitessier atteignent une vraie dimension littéraire.

La mythique collection « Mer » d'Arthaud emmène les lecteurs des années 60 et 70 sur tous les océans, alors que, peu auparavant, une croisière autour de la Bretagne justifiait un compte rendu dans la vieille revue *Le Yacht*. Les marins marquent la littérature générale, avec Jean-François Deniau, Didier Decoin, Jean Raspail, Erik Orsenna. Navigatrice de haut niveau, Isabelle Autissier devient écrivain de fiction, avec *Soudain, seuls*, ou *Seule la mer s'en souviendra*, où elle ajoute une dimension spirituelle à la tricherie médiocre d'un Donald Crowhurst tournant en rond dans l'Atlantique, en falsifiant son journal de bord pour faire croire à une circumnavigation.

Comment butiner soixante ans de lectures maritimes sans passer sous silence tant de pépites ? Héroïsme de combattants et de découvreurs dont les navires furent autant d'académies, Caraïbes et océan Indien de toutes les aventures et de toutes les libertés, compétition de haut niveau et navigations erratiques de Perret et Collot sur le Matam. Tout n'est pas réédité mais tous ces joyaux se trouvent chez les bouquinistes et sur les marchés de nos vacances. Les découvrir sera la première aventure maritime de notre été. ■

ÉRIC CEZEMBRE

Les aventures de Gilles Belmonte



■ **Enfin une saga maritime française !** La fiction navale, genre fort prisé de nos ex-ennemis britanniques, donnait à voir

Bolitho, Ramage, Jack Aubrey ou Hornblower berner les Français. Jusqu'à Fabien Clauw et son superbe cycle romanesque qui met en scène un héros de La Royale.

Sa série compte déjà cinq volumes : *Pour les trois couleurs*, *Le Trésor des Américains*, *Le Pirate de l'Indien*, *Capitaine de Bonaparte*, *Trafalgar la sanglante*.

Belmonte, lieutenant formé sous Louis XVI, reçoit le commandement d'une frégate moderne de quarante canons, *L'Égalité*. Ses missions, délicates, touchent au secret d'État. Il parcourt l'océan Indien, les rives américaines, les Antilles. Il affrontera la corruption des arsenaux de la République, celle des milieux du Directoire, le fanatisme révolutionnaire, l'incompétence et parfois la lâcheté d'officiers carriéristes. Acquis aux idéaux de la Révolution, il n'en voit pas moins les dérives sanglantes, et la dégradation de la superbe

marine de Louis XVI. Il lie tôt son sort à Bonaparte, *deus ex machina* de la série. Comme le veut le genre, il mène une romance à éclipses avec la belle Camille Desmarets. Nous croisons Latouche-Tréville, trop tôt disparu, égal de Nelson qu'il battit régulièrement.

Le dernier volume nous mène à Trafalgar, défaite écrasante mais pas infamante, après laquelle l'Anglais ne put incorporer à sa flotte qu'une seule de ses dix-sept prises, tant le combat fut acharné.

À dévorer pendant l'été, dans le parfum des embruns, le fracas des bordées et l'odeur de la poudre. ■

E. C.

► **Dernière parution : Fabien Clauw, *Les Aventures de Gilles Belmonte*, Tome 5 : *Trafalgar la sanglante*, éditions Paulsen, mai 2021.**

Découverte

■ **Quand la France retrouve la mer...** Et soudain, en 1964, grâce à la victoire de Tabarly dans la deuxième Transat en solitaire, la France découvrait qu'elle avait des mers, des marines et des marins ! Dès lors, l'intérêt des Français pour la mer ne s'est plus démenti et a suscité d'innombrables initiatives.

Il faut mentionner bien sûr en premier *Le Chasse-marée*, revue d'histoire et d'ethnologie maritime, sous-titrée depuis peu *Revue du monde maritime*, pour entériner une ouverture de plus en plus grande vers ce domaine. Depuis 40 ans tout rond, *Le Chasse-Marée* réalise un travail extraordinaire qui a permis de redécouvrir nos liens avec la mer ; et pas seulement notre Histoire, mais la vie quotidienne des populations maritimes. La revue a lancé d'innombrables chantiers, travaux, restaurations, grandes fêtes aussi, et son importance n'est plus à démontrer.

Mais elle n'est pas la seule. Dans un autre domaine, des travaux exceptionnels ont été entrepris, en particulier sur l'architecture navale de l'époque de la voile, et la publication par Jean Boudriot, à partir de 1973, de l'énorme travail sur *Le vaisseau de 74 canons* (1) a été une révélation, suivie par toute une série d'études sur d'autres grands voiliers. Outre leur intérêt pour les modélistes, ces documents ont servi dans de très nombreux travaux et l'on en retrouve la trace dans des BD (2), des films (Master and Commander), des publications historiques, etc. Mais aussi dans une autre série d'initiatives majeures, dont la plus admirable a été la reconstruction de la frégate l'Hermione (3), à laquelle ont participé des milliers d'enthousiastes sous la houlette d'Éric Orsenna, et qui montre sur tous les

océans du globe le savoir-faire ancien et actuel des gens de mer de notre pays.

La France, c'est vrai, a souvent tourné le dos à ses côtes. Il semble bien que ce ne soit plus le cas, grâce à ces efforts incessants d'un petit nombre d'enthousiastes. C'est une bonne nouvelle, car on sait maintenant que notre pays s'effondre dès qu'il s'éloigne du monde maritime ! ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

- (1). coll. « Archéologie navale française ».
- (2). Voir ci-dessous.
- (3). *Royaliste* n° 1082, juillet 2015.

Bande dessinée

■ **Yann Calec et son *Liberty ship*.** Les bandes dessinées maritimes avant 1980 étaient rares et pauvres : hors les BD de Barbe-Rouge, où la mer et les bateaux n'étaient pour Jean-Michel Charlier que prétexte à des aventures qui auraient pu se passer aussi bien dans les airs (Buck Danny) ou au Far West (Blueberry), il n'y avait rien. Sauf le Capitaine Haddock, bien sûr, le seul personnage « adulte » des albums de Tintin. Et Corto Maltese, marin sans marine. L'étiage.

Puis dans les années 80 est parue la première grande BD historique maritime (1780-1850) : *Les Passagers du Vent*, de F. Bourgeon. Des dessins admirables, des héros complexes, des aventures époustouflantes : un régal. Elle ouvrit la voie à d'autres BD historiques tout aussi remarquables : *L'Épervier* (1), *Les Pirates de Barataria*, etc. Sans parler de *Blake et Mortimer en Antarctique* et des livres-BD de Lepage en Méditerranée (Ah, *Le Voyage d'Ulysse* !) et aux Kerguelen.

Mais je voudrais conseiller une BD très différente, plus « moderne » : *Tramp*, de

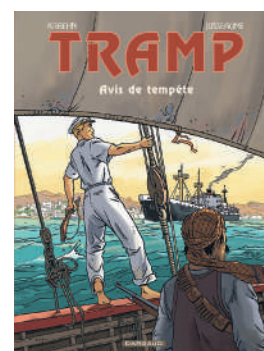
Kraehn et Jusseaume. Deux héros : le capitaine Yann Calec et son *Liberty-ship* des années 50, dont il sera lieutenant, puis capitaine, puis armateur. Elle nous entraîne en mer des Caraïbes dans une tragique histoire d'escroquerie à l'assurance ; sur la côte d'Afrique, où il est impliqué malgré lui dans un trafic de diamants ; dans l'Indochine en guerre, où il sera rattrapé par le passé de son père. Compromis maintenant dans des trafics d'armes et d'esclaves en mer Rouge, sa famille éclatée, il est au fond du gouffre : en sortira-t-il ?

Pourquoi cette BD en particulier, en dehors de ses qualités remarquables, dans les dessins des personnages, des paysages et des bateaux, la profondeur des personnages et l'exotisme des aventures ? Parce qu'elle représente bien ce qu'est la mer pour la France : géopolitique, commerce, rayonnement y sont sous-jacents et nous en montrent toute l'importance pour notre pays. Elle nous prouve à quel point notre destin passe par la maîtrise des océans. ■

F. G.

► **Dernière parution : Jean-Charles Kraehn, Patrick Jusseaume, *Tramp*, Tome 11 : *Avis de tempête*, Dargaud, septembre 2017.**

- (1). Cf. *Royaliste* n° 1207 du 15 mars 2021.



Concours pour une nouvelle fleur de lys

Lorsque *Royaliste* a changé de maquette, certains de nos lecteurs se sont étonnés de ne pas retrouver à la une du journal la fleur de lys qui illustre traditionnellement une publication royaliste. Nous nous étions engagés à y travailler, en profitant du « coup de jeune » donné à la maquette pour réinventer un nouveau logo qui soit à la fois l'emblème de notre mouvement et celui de notre journal, le logo précédent ayant largement fait son temps. Le 50^e anniversaire de la NAR est l'occasion de marquer cette évolution. Nous profitons de ce numéro d'été pour lancer auprès de nos lecteurs un concours d'idées. En voici résumé le contenu et les étapes.

Première étape : choisir un style. Avant d'engager la conception d'un nouveau logo, il nous a paru intéressant de soumettre à nos lecteurs plusieurs familles de fleurs de lys possibles. Elles sont résumées dans la planche qui figure en dessous de ce texte :

- un style « classique » (sur le modèle, par exemple, du drapeau du Québec) ;
- un style « dessin » (en repartant, par exemple, de l'actuel logo de la NAR) ;
- un style « moderne » ;
- un style « graffiti » ;
- ou carrément autre chose sur un modèle décliné du « street art » ;

Cette étape durera jusqu'à fin septembre, le temps nécessaire pour recueillir le plus grand nombre de contributions de votre part. Vous pouvez naturellement, à ce stade du processus, proposer une ou plusieurs

autres familles de styles. Nous publierons à l'issue de cette première étape, un ou deux styles que vous aurez plébiscités.

Deuxième étape : produire un dessin. En fonction de vos réponses, nous confierons à un graphiste la réalisation de plusieurs dessins que nous soumettrons à nouveau à votre avis. Au vu de vos retours, le comité directeur de la NAR fera son choix à la mi-novembre et nous publierons le nouveau logo de référence.

Troisième étape : décliner le logo. Celui-ci doit en effet répondre à différents usages : une du journal, en-tête de lettres, affiches, tracts, calicots, banderoles... La couleur, l'encadrement du logo pourra ainsi varier selon l'utilisation que nous en ferons. Nous confierons au même graphiste

la réalisation d'une charte graphique pour la fin de l'année 2021.

Comment participer ? Très simplement en nous adressant vos contributions :

- soit par courrier adressé à notre siège : NAR, Bloc C, BAL 13, 36-38 rue Sibuet, 75012 Paris ;
- soit par internet à l'adresse du journal : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr en précisant dans votre envoi : contribution au concours « nouvelle fleur de lys ».

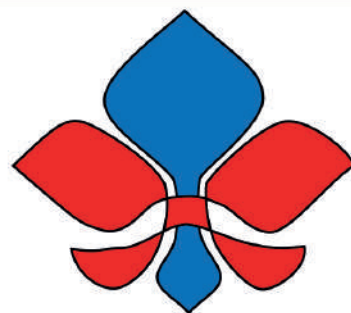
Toutes les contributions seront lues, analysées, prises en compte. Alors n'attendez plus, que vous soyez à la mer, à la montagne ou à la campagne, à vos stylos, et pour ceux qui souhaiteraient faire une contribution plus personnalisée, à vos crayons et à vos boîtes de couleurs. L'heure est à la créativité ! ■



Style 1 : la fleur de lys actuelle de la NAR



Style 2 : une fleur de lys « classique » (ici dans un médaillon)



Style 3 : une fleur de lys nouvelle (à inventer)



Style 4 : une fleur de lys « moderne (à inventer)



Style 5 : une fleur de lys de style « graffiti »



Style 6 : une fleur de lys de style « street art »

Brèves royales

■ **Autriche**, le 27 juin : La ville de Kornenbourg, en Basse-Autriche a accueilli un défilé en hommage à l'archiduc Karl de Habsbourg-Lorraine, 60 ans. « *Celui qui pense que la monarchie appartient au passé, n'a rien compris à l'histoire* » a déclaré le prétendant au trône, qui s'est félicité de l'intérêt que porte la ville à sa maison. Entre 11 et 15 % des Autrichiens souhaitent actuellement le retour de la monarchie.

■ **Libye**, le 27 juin : Le Mouvement pour le retour de la légitimité constitutionnelle a lancé un appel « *pour la mise en place d'une assemblée inter-ethnique indépendante de toutes factions, qui voterait le retour de la monarchie constitutionnelle* ». « *Une proposition qui permettrait au pays de sortir de la crise par le biais d'une solution pacifique et qui apporterait la stabilité, la prospérité, la sécurité, la justice et la restauration de l'État de droit à la Libye* » affirment les monarchistes.

■ **Écosse**, le 30 juin : Publié par le *Sunday Times*, le sondage est sans appel : en cas d'indépendance, 47 % des Écossais souhaitent que la reine Élisabeth II conserve son titre de reine d'Écosse contre 35 % qui préféreraient que le chef de l'État soit élu au suffrage universel et 18 % qui demeurent indécis.

■ **Albanie**, le 30 juin : Le prétendant au trône, le prince Leka II Zogu, a reçu conjointement le secrétaire d'État adjoint aux Affaires européennes et eurasiennes, l'ambassadeur Philip T. Reeker, ainsi que l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique, Yuri Kim, à la résidence royale. Une rencontre « *reflétant l'amitié traditionnelle et indéfectible des États-Unis et de l'Europe avec l'Albanie* » a déclaré le descendant du roi Zog.

■ **Royaume-Uni**, le 3 juillet : Un député britannique fait campagne pour que le portrait de la reine Élisabeth II soit affiché dans toutes les entreprises et administrations du pays. D'origine américaine, Joy Morrissey a déclaré : « *Je suis fier de lancer une campagne nationale avec la British Monarchist Society pour mettre un portrait de Sa Majesté dans chaque foyer, entreprise et institution qui le souhaite* ».

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action Royaliste

Notre souscription 2021 Un dernier effort

Notre souscription continue de progresser à bon rythme puisque la 2^e liste de fin juin est pratiquement au même niveau que celle de fin mai. Il **reste encore un dernier effort à faire** et nos amis savent que les mois d'été sont ceux où notre trésorerie est la plus sensible. Souscrivez donc dès maintenant pour nous permettre de travailler sereinement cet été sur les nouveaux projets que nous préparons.

Le budget nécessaire pour poursuivre notre développement et préparer de nouvelles étapes s'élève à 10 000 euros.

Pour souscrire, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

2^e liste de souscripteurs

Anonyme Paris : 50 – Simon Balme : 50 – Alain Barré : 50 – Jean-Jacques Boisserolle : 50 – Jean-Luc Castro : 20 – Jean-Michel Dejenne : 30 – Olivier Dejoux : 30 – Marc Desaubliaux : 50 – Fabrice Detang : 10 – Nizar Dhifallah : 10 – France Ferrand-Blazer : 50 – Albert Forget : 30 – Anonyme Lyon : 50 – André Gallière : 50 – Joël Garreau de Loubresse : 10 – Bernard de Gatellier : 40 – François Gerlotto : 200 – Robert Gesnot : 30 – Etienne Harel : 25 – Jacques Lamballais : 10 – Christian Laurent : 50 – Didier Le Roué : 30 – Alain Mercier : 600 – Carlos Jorge Morgado Pereira : 40 – Olivier Moulin : 100 – Andrée Nery-Routa : 30 – Jacques Nikonoff : 50 – Hugues Noël : 20 – Etienne Parizé : 20 – Anonyme Strasbourg : 150 – Pierre Peuch : 10 – Michel et Monique Pinçon Charlot : 100 – Philippe Prebet : 150 – Richard Raffin de Rieu : 30 – Daniel Rietsch : 100 – Jean-Michel Rommel : 30 – Olivier Rossi : 20 – Jacques Roué Daron : 100 – Anonyme Rennes : 50 – Renaud Rumin : 20 – Jacques Sapir : 50 – Hervé Simon : 70 – Patrick Simon : 90 – Jorge Soley-Sans : 20 – Laurent Soutenet : 20 – Daniel Sztul : 20 – Bernard Thibault : 50 – Jean-Marie Tissier : 100 – Anonyme Bordeaux : 150 – Stéphane Vercey : 20 – Marcel Veyrenc : 150 – François Viet : 30 – Eric Wenzel : 30 – Marielle Zographos : 60 – Iskender Zogu : 20.

Total de cette 2^e liste : 3515 €
Total général : 7455 €

Communiqué

■ **Réforme des retraites.** À part Emmanuel Macron et certains de ses affidés, plus personne ne semble vouloir d'une réforme des retraites qui a pour seul objet de reculer l'âge de départ à la retraite à 64 ans, plus rapidement que prévu par la réforme Touraine adoptée sous le quinquennat de son prédécesseur. Le mouvement social de grande ampleur, qui ne manquerait pas de se produire, pourrait menacer une reprise qui s'annonce plus forte et rapide que prévu. Au gouvernement, dans l'ensemble de la classe politique et au sein même des partis, les avis divergent. Après avoir organisé un semblant de concertation, dont il a le secret, le chef de l'État pourrait annoncer à la rentrée qu'il repousse sa réforme après l'élection présidentielle, mais qu'il en définira les grands axes avant, afin d'apparaître comme le président réformateur que la pandémie l'a empêché d'être. Plus il parle, moins on y voit clair et, ce faisant, il joue avec les nerfs des Français qui n'ont pas besoin d'incertitude en ce moment. À moins que ses objectifs ne soient de diviser pour mieux régner, de rester le maître du calendrier, de dicter les sujets qui seront ceux de la présidentielle et d'obliger ses adversaires à se déclarer.

La NAR estime que la retraite des Français mérite mieux que ces minables calculs personnels et réclame la tenue d'une concertation la plus large possible qui viserait à définir la protection sociale de demain, en consolidant la garantie des risques existants et en intégrant l'assurance de nouveaux risques, comme la dépendance et les conséquences de la dégradation de l'environnement sur la santé.

Mercredis de la NAR

Mercredi 6 octobre
Reprise des conférences
après la pause estivale.

Regardez toutes les conférences enregistrées : <https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>

Notre numéro d'été

Ce numéro d'été sur 24 pages couvrira comme chaque année la période juillet-août. La rédaction du journal va prendre quelques semaines de congés, le temps de recharger les batteries et pour ceux d'entre nous qui resteront à Paris de poursuivre activement nos projets de développement. **Notre numéro de rentrée paraîtra le 13 septembre prochain.**

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : F. Aimard
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801
ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20 €) o SIX MOIS (30 €) o UN AN (50 €) o UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50 €)

o Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action Royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boite 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Révolution ou dislocation

Colère, dégoût, indifférence... Le taux d'abstention massif aux élections régionales et départementales est le résultat de sentiments mêlés qui confirment la dissociation croissante entre les partis politiques et une forte majorité de citoyens.

Ce phénomène est lié au processus de dislocation sociale, géographique et économique décrit par maints analystes. Depuis la fin du siècle dernier, la classe dirigeante est consciente de ces fractures. Elle a cependant décidé de ne rien faire parce qu'elle partage les conceptions et les objectifs de l'aristocratie financière et de la nouvelle bourgeoisie urbaine.

Il est donc logique que les élites du pouvoir, de l'argent et des médias fassent scission par rapport au « reste » du pays : cadres moyens toujours bons à sacrifier, petits entrepreneurs et artisans livrés à la concurrence étrangère, classe ouvrière, paysannerie, travailleurs serviles, personnels des trois fonctions publiques.

Encore faut-il que la minorité dominante parvienne à tenir en respect la majorité dominée. Cela se fait d'abord par le chantage au chaos que provoquerait la conquête du pouvoir par le Rassemblement national.

Cela se fait aussi par des opérations de diversion – les réformes sociétales – et par des campagnes de division. Depuis des décennies, divers périodiques influents – par exemple *Le Point* – s'ingénient à opposer les jeunes aux vieux, les fonctionnaires aux travailleurs du secteur privé et ces derniers aux « assistés » – tout en cultivant volontiers les idéologies identitaires et indigénistes qui visent la ségrégation et l'exclusion.

Jouant de ces divisions et s'estimant capable de mater de nouvelles révoltes, Emmanuel Macron se croit assez fort pour détruire la haute fonction publique et pour provoquer les entrepreneurs patriotes en faisant appel au capital étranger – car tel était le sens de l'opération « *Chose France* ».

Ainsi résumée, la situation critique dans laquelle se trouve la nation française nous place devant deux possibilités :

La première prolonge les tendances observées et aboutit à une désintégration que les « réformes » ultralibérales et le poids des organes de l'Union européenne ne peuvent manquer d'accélérer.

La seconde possibilité s'appuie sur un constat : les contradictions politiques et sociales évoquées plus haut forment un nœud qui ne peut plus être dénoué par des réformes, même judicieuses. Il y a dans notre pays trop de souffrances sociales et d'humiliations collectives pour qu'on puisse prendre au sérieux les améliorations partielles. Trop d'illusions ont été répandues dans notre pays, où la perte de l'avenir collectif coïncide avec

le naufrage de trop nombreux projets individuels. L'avenir de la France et des Français, ce n'est pas « l'attractivité des territoires » sur le marché mondialisé, la baisse des retraites et la promesse que nous serons, un jour, le « bon élève de la classe européenne ».

Une révolution ? Ces souffrances et ces impasses peuvent ouvrir une perspective révolutionnaire. Mais attention ! Une révolution n'est pas vouée à reproduire les événements de 1793 et de 1917. La France moderne s'est construite au fil des révolutions de 1789, 1830, 1871, 1944 et 1958, de même que l'Europe moderne s'est construite grâce aux révolutions nationales et démocratiques du XIX^e siècle et de la fin du XX^e siècle. Toutes ces révolutions ont maintenu, établi ou rétabli un système de légalité et une légitimité plus ou moins complète du pouvoir politique, à l'opposé de l'idée d'une « table rase » permettant la création d'un homme nouveau.

Nous sommes particulièrement attentifs à la révolution de 1830, par laquelle Louis-Philippe voulut reprendre et accomplir la Révolution de 1789 et aux révolutions gaulliennes menées dans l'esprit de la monarchie capétienne et par le moyen d'une monarchie élective. Le risque, aujourd'hui, est de rejeter tout à la fois la classe dirigeante, les serveurs de l'État et les institutions politiques dans le beau rêve d'une démocratie directe. Sans chercher à répéter les précédentes révolutions mais dans la fidélité à leur ambition nationale et républicaine, il faut au contraire reprendre le pouvoir politique afin de le remettre au service de l'intérêt général puis rétablir et renforcer l'État afin que la puissance publique soit à nouveau en mesure de protéger les citoyens d'une nation qui devra retrouver sa pleine souveraineté.

Cette révolution national-républicaine implique l'alliance patriotique qui fut envisagée voici vingt ans sans véritable conviction. Un parti révolutionnaire est inutile car la plupart des révolutions se font sans professionnels de la prise du pouvoir mais à la faveur d'événements qui rassemblent tout à coup des étudiants, des ouvriers, des policiers, des soldats... Une telle rencontre est aujourd'hui possible entre des fonctionnaires, des ouvriers, des policiers, des étudiants, des entrepreneurs patriotes, les sociétés de pensée républicaines – dont nous faisons partie – les intellectuels hétérodoxes et le vaste secteur de l'opinion publique que ces derniers inspirent.

Le programme de cette révolution est écrit. Il est en tout point réalisable. Mais nul ne décide des circonstances. ■

Sommaire

Page 2 – Régionales : précis de décomposition. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Une transition écologique et sociale. – L'Écho du net.

Page 4 – Externaliser les services publics. – Persiflages.

Page 5 – La mer, bien commun des nations. – La quinzaine sociale.

Page 6 – Royaume Uni. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – La France en Antarctique.

Pages 8 et 9 – La Monarchie au Portugal : entretien avec Dom Duarte de Bragança.

Pages 10 à 13 – Hommage à Honoré d'Estienne d'Orves.

Pages 13 à 15 – Nouvelle : Éloge du Grand Homme.

Page 16 – Jacques Bainville vivant.

Pages 17 et 18 – Gaspard Koenig. – Jean Lebrun. – Dans les revues.

Page 19 – La Fontaine, pour toujours.

Pages 20 et 21 – Un été avec la France sur la mer.

Page 22 – Concours d'idées : notre nouvelle fleur de lys.

Page 23 – Le mouvement royaliste.

Page 24 – Éditorial : Révolution ou dislocation.